UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

(DPH)

Mémoire de licence

STATUT DE LA FEMME DANS *LE DEUXIEME SEXE* DE SIMONE DE BEAUVOIR

Présenté par :

Albertine Gbèssoudé AFLE

Sous la direction de **:**

Mme Félicité Adolé AKUESON

Maître-Assistante des Universités du CAMES

ANNEE ACADEMIQUE : 2020-2021

SOMMAIRE

DEDICACE 3

REMERCIEMENTS 4

RESUME 5

ABSTRACT 5

INTRODUCTION 6

Chapitre 1 : Généralités sur la conception essentialiste de la femme 8

Chapitre 2 : Approche existentialiste de la femme 16

Chapitre 3 : Approches critiques et perspectives 37

CONCLUSION 47

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 49

A mes parents Anatole AFLE et Emélienne GANHOTO

REMERCIEMENTS

Mes sincères remerciements vont à l'endroit de :

Madame Félicité Adolé AKUESON, vous qui avez énormément contribué à ma formation universitaire et qui avez accepté diriger ce travail,

Monsieur TESSY, vous qui m'avez d'une manière ou d'une autre aidée pour la réussite de ce travail,

Tous mes éminents professeurs du Département de Philosophie,

Monsieur Cyr AFLE, vous qui m'avez aidée pour mes études universitaires,

Monsieur Tag Ephrem MONGBO, vous qui m'avez aidée pour tout,

Madame Nadine Edith GBOGBLENOU, vous qui me prodiguez jours et nuits des conseils pour mieux réussir la vie,

Tous mes amis et proches.

RESUME

Dans son ouvrage *Le Deuxième sexe*, Simone de Beauvoir à travers l'un de ses thèmes statut de la femme nous fait comprendre que la femme mariée dans l'ancien temps est perçue comme une femme ménagère et reproductrice au foyer. Pour elle, la femme dans l'ancien temps ne s'attelait qu'aux travaux domestiques, à l'éducation et à l'entretien des enfants. Elle devait également du respect à son mari. Suite à ses rôles consistant à rester soumise dans le foyer et face aux travaux domestiques, elle devint ainsi contre son gré femme ménagère et reproductrice. En effet, De Beauvoir s'est intéressée autant à l'infériorité de la femme dans la société et dans presque tous les domaines en tant que fait, qu'à ses causes qui ne sauraient venir de quelque ordre naturel. De même la participation à certaines assises ou réunions familiales que sociales lui était interdite. Cependant, après une étude comparative de la femme d'hier à celle d'aujourd'hui, il est à noter que l'histoire de la femme a connu une évolution. De nos jours, grâce à l'instruction massive des filles à l'école et les différentes lois votées en faveur de la femme, on a une autre vision ou image d'elle. Désormais, elle est perçue autrement et subit de changements favorables qui la différencient de la femme d'hier.

Mots clés : Femme, Femme mariée, Femme reproductrice, ordre naturel, lois.

ABSTRACT

In her book *The Second Sex*, Simone de Beauvoir, through one of her themes of the status of women, makes us understand that the woman married in the old days was seen as a housewife and reproducer at home. For her, the woman in the old days only got down to housework, education and childcare. She also owed respect to her husband. Following her roles consisting in remaining submissive in the home and facing domestic work, she thus became against her will a housewife and reproducer. Indeed, De Beauvoir was as interested in the inferiority of women in society and in almost all fields as a fact, as in its causes, which could not arise from some natural order. In the same way, the participation in certain meetings or family meetings that social was prohibited to him. However, after a comparative study of the woman of yesterday with that of today, it should be noted that the history of women has evolved. Nowadays, thanks to the massive education of girls in school and the various laws passed in favor of women, we have another vision or image of her. Now she is seen differently and undergoes favorable changes that differentiate her from the woman of yesterday.

Keywords: woman, Married woman, Housewife, Natural order, law.

INTRODUCTION

L'homme et la femme ayant des traits caractéristiques distincts dans l'univers au détriment des autres créatures, participent tous au maintien et à l'évolution du foyer en société. Et lorsqu'on parle de l'homme et la femme, il intervient ainsi un aspect fondamental à savoir « le sexe ». C'est cet aspect qui depuis la genèse des temps différencie les deux êtres. L'un relativement à son sexe est appelé l'être masculin doté d'une capacité et d'une force physique ; l'autre, un être féminin, être fragile et faible aussi du point de vu physique. Ainsi, de part ces différentes caractéristiques, l'être suprême attribue à chacun sa place et son rôle dans la vie. A l'homme, le rôle du père de la famille et à la femme le rôle de mère, ceci étant, la femme est appelée à se soumettre à son mari. Reprise sous une autre forme et ainsi traduit par l'apôtre Paul dans la lettre aux éphésiens en ces termes : « Maris, aimez vos femmes et femmes soyez soumises et respectueuses à vos maris selon l'ordre de Dieu car le mari est le chef du foyer ». Une telle exigence indique radicalement la place éminente et dominante de l'homme vis-à-vis de la femme, la reléguant au deuxième plan quelque soit le domaine d'action et aussi le lieu.

Les femmes ont eu et continuent d'avoir, sous des formes qui ont varié au cours du temps, la vie dure. En un siècle à peine, leur condition a connu d'extraordinaires mutations. Etre femme, certes, est un facteur commun. Mais si l'on naît fille, on n'en devient pas moins paysanne, citadine ou intellectuelle. Les femmes ont au moins un point commun : elles n'ont pas pour autant le temps. Elles sont majoritairement plus occupées que les hommes de part leurs différentes activités menées et le statut de la femme au foyer qui leur est attribué depuis lors. La femme est prise dans son ensemble comme un être soumis à l'homme. Cette soumission traduit nettement sa position inférieure à celle de l'homme dans la société et dans le foyer en miniature.

Mais il est donné de constater que cette conception que l'on a généralement de la femme est vraiment décriée et critiquée par certains penseurs comme Simone De Beauvoir. Selon elle, toute dignité et noblesse doivent être conférées sans arrière-pensée à la femme en prônant un statut paritaire voire égalitaire entre l'homme et la femme. Cette égalité pour Beauvoir d'abord, doit partir nécessairement de l'aspect morphologique passant par l'aspect anatomique à l'aspect physiologique que partagent l'homme et la femme en commun dans leur système écologique. Ce qui signifie, tout ce que l'homme peut faire, la femme en est de même capable.

Outre, être femme, c'est quoi selon Beauvoir ? c'est un être digne et responsable ; c'est être le seul qui assaisonne l'humanité toute entière, c'est avoir un statut honorable et honorifique, responsable et respecté car restant fidèle, elle est un être conservateur, dévoué et très acharné au travail, bref c'est une mère de l'humanité. En face de tous ces qualificatifs et attributs, Beauvoir n'a jamais hésité sur la capacité intrinsèque et suprême de la femme dans tous domaines ou secteurs d'action comparativement à celle de l'homme. D'où elle prône cette égalité homme-femme dans son ouvrage intitulé *Le Deuxième sexe*. Que veut signifier réellement Beauvoir lorsqu'elle parle du statut ontologique de la femme ? Et pourquoi Beauvoir cherche tant à prôner l'égalité entre l'homme et la femme ? Cependant, n'est-il pas une révolution contre l'ordre préétabli par Dieu ?

A travers son ouvrage, Simone de Beauvoir essaie de nous montrer l'image qu'on a généralement sur la femme. C'est le rôle traditionnel qu'elle joue dans le ménage. Nous nous efforcerons de montrer à travers notre sujet qu'en dehors de ce statut, la femme est l'épine dorsale de toute société. De même, nous voulons montrer comment cette relation radicalement inégale entre l'homme et la femme a évolué dans le temps. C'est dire que dans notre réflexion, il sera question de montrer qu'il ne saurait avoir un véritable développement au sein d'une cité ou communauté si cette dernière n'est considérée à sa juste valeur. La femme qui demande qu'on la considère comme nantie de potentialités comme le genre masculin est aussi capable de beaucoup d'actions au côté de l'homme pour une vie sociétale harmonieuse. Après avoir fait un état des lieux sur la conception qu'on a généralement sur la femme, nous allons ensuite dans le second chapitre, montrer la position de Beauvoir sur la femme avant de terminer notre réflexion par quelques critiques et les nouvelles perspectives qui devraient être celles de la femme actuelle.

Chapitre 1 : Généralités sur la conception essentialiste de la femme

1-1 Aperçu sur la femme

Depuis toujours, il existe des préjugés à propos des femmes qui ont conduit à une discrimination de celles-ci, notamment dans les médias comme l'art et la publicité, ainsi que dans le milieu du sport du travail ou même dans leur vie de tous les jours. « La femme ? C'est bien simple disent les amateurs des formules simples : elle est une matrice, un ovaire ; elle est une femelle : ce mot suffit à la définir »[1]. Selon l'aspect biologique. De même d'après le point de vue psychanalytique « ce n'est pas la nature qui définit la femme : c'est celle-ci qui se définit en reprenant la nature à son compte à son affectivité »[2]. Même si la condition des femmes s'est largement améliorée surtout depuis quelques années, nous nous sommes amenés à nous demander si aujourd'hui, la femme est vraiment considérée comme égale de l'homme ou bien si les inégalités à priori perdurent. Dans l'ensemble des sociétés et tout au long de l'histoire, les femmes ont subi des mauvais traitements de la part des hommes : coups, agressions verbales, dévaluations sociales, viols, tortures, mutilations, morts. Tout ceci s'explique par ailleurs par les statuts qu'on attribue à cette dernière dans la société. Les violences persistent énormément dans les sociétés industrielles où les femmes subissent malgré leur gré. C'est à partir de la prise de conscience de l'inégalité de condition et de statut social entre les hommes et les femmes, qu'au XX^{e} siècle, s'est développée l'étude de la place des femmes dans les différentes cultures et époques. Les mouvements féministes ont combattu les inégalités de droits et de statuts entre les hommes et les femmes.

Le problème de la condition des femmes dans la société, inéquitable et injuste, a été un des thèmes de réflexion le plus étudié au XX^{e} siècle et l'actualité, lui a parfois donné une place prépondérante dans le débat civile et politique. Depuis fort longtemps, les professions sont asexuées même si des différences subsistent et que les salaires ne sont pas les mêmes. Les femmes occupent majoritairement des emplois dans le secteur tertiaire, notamment dans des postes relationnels ou touchant aux fonctions domestiques (cuisines, ménages, soins, garde et éducation des enfants). Dans la plupart des sociétés, les femmes ont, de par la loi, ‘’les mêmes droit que les hommes’’. Elles ont donc théoriquement accès aux même fonctions et positions. Aussi, « beaucoup d'hommes affirment avec une quasi bonne foi que les femmes sont les égales de l'homme et qu'elles n'ont rien à revendiquer, et en même temps : que les femmes ne pourront jamais être les égales de l'homme et que leurs revendications sont

[1]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, p.37
[2]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, p.80

vaines »[3]. Le fait que cette égalité théorique ne soit pas traduite par une égalité dans les faits constitue un débat sujet entretenu notamment par les féministes, et au sujet duquel il n'existe pas d'explication apportant un consensus.

1-2: Inégalités entre hommes et femmes

L'inégalité des hommes et des femmes devant les emplois, précisément dans les pays où les femmes ne peuvent pas travailler ou disposer de leur salaire sans l'accord du mari. Même dans les pays où elles ont ce droit, leurs salaires sont en moyenne plus faibles que ceux des hommes. Selon certains, ces différences salariales seraient dues en partie à une discrimination sexiste. Selon d'autres, la détermination du salaire dans le secteur privé relève de la seule négociation entre un employeur et son employé. Les écarts de salaires ne sauraient être considérés comme relevant d'une discrimination, puisque ces écarts peuvent très bien exister entre deux employés masculins. Si l'un d'eux à faire preuve de moins d'efficacité lors de la négociation salariale. Malheureusement dans certains cas, un homme et une femme de compétence sont payés différemment.

En effet, la femme en tant que mère de famille est chargée de la gestion de la maison. A ce niveau, les femmes assument une responsabilité sociale et parentale. Elles se considèrent souvent malgré tout, sous-estimées ou sous-valorisées. Dans les sociétés africaines traditionnelles, les femmes jouent un rôle mineur. Elles ne sont pas autorisées à prendre part à toute réunion de diverses natures afin de prendre ou de participer à la prise des décisions. La femme par ailleurs apparait comme femme reproductrice car elle est comparable au personnage par qui naît où se transmet une descendance. La tradition l'a réduit en un simple objet de procréation et surtout d'enrichissement. La femme était considérée automatiquement comme femme au foyer. Pour l'homme, la femme devrait effectuer ou plutôt exercer toutes les tâches quotidiennes ménagères, faire des enfants et soumise aux décisions de son mari. Deux capitaines ne peuvent rester dans le même bateau dit-on vulgairement. Ceci étant, la femme est sans doute appelée à être soumise à son mari dans le foyer. A cet effet Voltaire affirme : « la force et la faiblesse arrange le monde ; s'il n'y avait que la force, tous les hommes combattraient ; mais Dieu a donné la faiblesse : ainsi le monde est composé d'ânes qui portent et d'hommes qui chargent »[4]. La femme étant bien qu'être humain comme l'homme est depuis toujours vue autrement et traitée différemment de l'homme. Pour M. Benda dans le Rapport d'Uriel, « le corps de l'homme a un sens par lui- même, abstraction

[3]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, p.30
[4] Voltaire, Carnet, Besterman, Tome 2, P.535

faite de celui de la femme, alors que ce dernier en semble dénué si l'on n'évoque pas le mal… L'homme se pense sans la femme. Elle ne se pense pas sans l'homme »[5]. De façon générale, la société implique à la femme une nette différence non seulement due à son sexe ou genre féminin mais aussi à certaines conditions fondamentales supposées innées en elles. Ce qui traduit ainsi son infériorité par rapport à l'homme dans la société. En outre, les femmes exerçaient de lourdes tâches malgré leur volonté car elles étaient assujetties aux normes et lois sociales des milieux dans lesquels elles vivent.

Dans la perspective féministe, jusqu' au milieu du XX^{e} siècle les occidentaux accordent un traitement favorisant les hommes et assujettissant les femmes, tant au point de vue du droit que des usages et coutumes. En effet, les traditions accordent une importance particulière au rôle social de femme au foyer, qui doit se consacrer aux tâches ménagères, à la reproduction et à l'éducation des enfants, même si ce rôle de femme au foyer n'exclut pas l'exercice d'une profession, notamment depuis la révolution industrielle. La dévalorisation implicite de ce rôle de « femme traditionnelle » est récente et liée au poids grandissant pris par l'asphère économique dans le monde. L'idée de l'égalité des sexes ne s'impose ainsi que récemment, mais les femmes ont su bien avant de tenter de s'affranchir des contraintes et différences qui leur sont imposées.

On ne saurait cependant parler d'une évolution continue de la condition féminine vers l'émancipation, car son histoire a connu trop de différences sociales. Ainsi, la réforme dans le domaine religieux, mais aussi la révolution française et les socialismes, malgré leurs prétentions émancipatrices tenteront souvent de les renvoyer au foyer. C'est ce décalage qu'explique selon André Michel la naissance du féminisme. Alors les droits des femmes ont été l'objet de nombreux débats. Elles réclament l'amélioration de leur condition dont le droit à l'éducation vient en tête.

Par ailleurs, dans certains pays ou dans certaines communautés, les gens supposent que les femmes ne disposent pas de même droit que les hommes et sont soumises aux différentes obligations et à une pression familiale et sociale très forte. L'inégalité de la femme à l'homme qui se traduit aussi par son infériorité se fait remarquer par Marie avec son attitude d'épouse sur le plan religieux. Et c'est le fait que : « c'est seulement en acceptant le rôle subordonné qui lui est assigné qu'elle sera glorifiée. « Je suis la servante du Seigneur ». Pour la première dans l'histoire de l'humanité, la mère s'agenouille devant son fils ; elle reconnait librement

[5]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, p.17

son infériorité »[6]. Par exemple, elles doivent rester vierges jusqu' au mariage demander l'autorisation à un membre de leur famille ou un tuteur pour étudier, conduire ou encore se marier. Ceci étant, « le mariage est son seul gagne-pain et la seule justification sociale de son existence »[7]. Il est à noter qu'également, la société attribue généralement plus de liberté aux hommes qu'aux femmes. De même « le problème de l'éducation n'est considéré que pour les filles des classes supérieures. La masse des filles, du monde paysan à celui des artisans et de la petite bourgeoisie, ne connait que l'éducation de la maison et de l'église »[8]. Dans de nombreux pays les femmes sont prises comme des esclaves au sein de leur famille respective. Le travail de la femme, par ce qu'il se déroule en majorité dans le cadre domestique, n'est pas apprécié à sa juste valeur. Ainsi les femmes sont victimes de divers types d'inégalités : l'inégalité des conditions de vie qui s'explique par les différences dans les possibilités d'accéder aux services collectifs et de satisfaire des besoins considérés comme essentiels (alimentation, logement, santé, éducation etc…) ; l'inégalité monétaire qui se traduit par les différences de revenu ou de consommation qui inclut aussi les revenus non-monétaires qui représentent un volume considérable dans les pays en développement ; l'inégalité des capacités qui s'observe par les différences dans les moyens disponibles dont les équipements et infrastructures pour pourvoir entreprendre une activité économique .

Aussi, l'inégalité sociale liée pour la plupart à des aspects sociaux tels-que par exemple la marginalisation des veuves et l'inégalité culturelle qu'on observe par les différences liées à des aspects culturels (asymétrie des droits et obligations du mariage). Ces deux types d'inégalité traduisent en même temps des formes d'exclusion de la femme des sociétés. Selon Montaigne : « Il est plus facile d'accuser un sexe que d'excuser l'autre »[9]. Il a fort bien compris l'arbitraire et l'injustice du sort assigné à la femme : « Les femmes n'ont pas du tout tort quand elles refusent les règles qui sont introduites au monde, d'autant que ce sont les hommes qui les ont faites sans elles. Il y a naturellement brigue et riote entre elles et nous »[10]. Il n'est donc pas facile d'opérer des distinctions. Le même phénomène peut avoir des origines diverses selon le conteste culturel ou social ; l'inégalité politique qui prend en compte les différences dans les possibilités de prendre des décisions de manière autonome et de participer aux prises de décisions collectives. La femme est toujours soumise, sujet à celles de son

[6]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, p.285
[7]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome2, p.221
[8] Molière, *l'Ecole des femmes*, Gallimard, Paris 1965, p.150
[9]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, p.25
[10]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, pp.25-26

époux dans le foyer et l'inégalité d'éthique qu'on constate dans les sociétés par les différences liées aux normes qui ne s'appliquent pas de manière identique aux femmes et aux hommes. Toutes ces catégories d'inégalités se trouvent aggravées pour les femmes, à des degrés très variables en fonction de chaque société, voire à l'intérieur de chaque société ou communauté en fonction de la classe, race, l'ethnie, l'âge, la lignée des femmes en question.

L'utilisation d'une rhétorique égalitaire permet de défendre un discours d'inégalité entre les sexes et les genres ; sous couvert de féminisme l'égalité femme-homme est alors développée en termes de complémentarité naturelle. Les femmes ne pourraient être véritablement libres que lorsqu' elles sont associées à des hommes. La famille est le symbole de cette complémentarité justifié par une vision biologisant de la procréation. Ainsi, les groupes de défense des « droits des pères » vont revendiquer un désir d'égalité pour faire valoir un droit à voir leur enfant, contre une justice qui serait biaisée en faveur des mères. A voir toutes ces injustices dont les femmes sont victimes, et considérant par ailleurs le poids de la tradition sur la femme, le personnage Arnolphe déclare dans la pièce théâtrale : « Votre sexe n'est là que pour la dépendance : Du côté de la barbe, elle est la toute puissance »[11]. Ils utilisent la figure de l'enfant contre les mères et produisent une conscience masculine de domination. Il peut sembler étonnant de proposer un article sur les femmes au foyer dans une revue consacrée au travail et à l'emploi. En effet, les femmes au foyer ne sont, a priori, pas concernées par le marché du travail. Elles sont d'ailleurs classées dans les statistiques dans la catégorie des « inactives ». Si de fait qu'elles sont sans emploi, parfois pendant de longues périodes, notre recherche vise aussi à savoir comment elles arrivent à se gérer financièrement et répondre à leurs besoins. Nous nous sommes donc intéressées aux « femmes ménagères ». Un peu partout dans les régions de notre pays le Bénin, l'on constate que les femmes en majeure partie sont soumises aux tâches domestiques, champêtres et autres ne leur permettant pas de s'épanouir correctement comme il le faut. Elles sont sans emploi et par conséquent se représentent ainsi difficilement sur le marché du travail. Surtout dans les zones reculées et déshéritées, les femmes sont fortement victimes des différentes formes d'inégalité.

Les femmes au foyer se retrouvent aussi bien dans la catégorie des femmes non diplômées que diplômées, même si celles-ci sont proportionnellement moins nombreuses. Les femmes restent majoritairement en charge des activités domestiques et éducatives. La spécialisation des rôles au sein des couples est encore largement répandue, des évolutions ces dernières décennies. Les difficultés de conciliation des temps de vie sont mises en avant comme le

[11]Molière, *l'Ecole des femmes*, Gallimard, Paris 1965, p.162

facteur principal de retrait dans nombreuses recherches. La flexibilité accrue des emplois renforce ces difficultés de conciliation dans une série de secteurs par ailleurs majoritairement féminins, (distribution, nettoyage, restauration, travail en usine) loin des grandes entreprises classiques offrant des horaires plus compatibles avec la vie parentale et plus prévisibles. Les femmes ont donc plus souvent que les hommes un calcul d'opportunité à réaliser quant à leur maintien sur le marché du travail. Il s'avère que les femmes les plus nombreuses à se retirer du marché du travail sont les employées peu diplômées et les ouvrières, ce qui est logique dans une optique d'arbitrage des ressources puisqu'elles perçoivent des salaires moins élevés que les femmes diplômées. Ceci est d'autant plus vrai quand il existe des revenus de remplacement qui ne sont pas proportionnels au salaire (comme l'allocation parentale d'éducation et le congé parental) ou des mesures d'interruption temporaire de travail offrant la possibilité de retrouver son emploi par la suite.

1-3 : La femme sur le marché du travail

On constate toutefois que des femmes diplômées se retirent également du marché du travail, phénomène qui serait en augmentation ces dernières années, de manière plus marquée aux USA qu'en France et en Belgique. « Le fait que lorsqu'une femme est engagée dans une entreprise digne d'un être humain, elle se montre aussi actrice, efficace, silencieuse, aussi ascétique qu'un homme. On l'accuse d'être servile ; elle est toujours prête dit-on à se coucher aux pieds du maître »[12]. Ce qui signifie que malgré leurs potentialités, elles sont soumises presque sur tous les plans et domaines. Cependant, « il existe aujourd'hui un assez grand nombre de femmes privilégiées qui trouvent dans leur profession une autonomie économique et sociale »[13]. Certains hommes se retiennent aussi temporairement du travail pour s'occuper des tâches familiales et parentales, mais généralement dans des couples où ils gagnent moins que leur femme. Néanmoins, le calcul financier ne suffit pas à expliquer le retrait du marché du travail des femmes : ce calcul se combine avec des conditions défavorables sur le plan professionnel et une vision particulière du rôle de la mère au sein du couple, avec une grande importance donnée au bien-être familiale et à l'éducation des enfants. D'autres font ce choix parce qu'elles ont un enfant présentant des problèmes de santé majeur ou des difficultés scolaires importantes, requérant une attention et des soins difficilement externalisables, mais aussi parfois parce qu'elles doivent prodiguer des soins à des parents ou beaux- parents âgés, à des personnes dépendantes comme des adultes handicapés, ou pour prendre en charge leurs

[12]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome2, p.486
[13]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome2, p.590

petits-enfants. Le temps dégagé par ces femmes par rapport à celles qui travaillent est investi prioritairement dans des activités parentales.

Le temps consacré aux tâches domestiques augmente dans une proportion plus ou moins similaire ; par contre, il est effectué en semaine et non le week-end. Le travail domestique et parental est longtemps resté un « travail invisible », peu pris en compte par le monde politique, économique et scientifique. Toutefois certains auteurs ont essayé d'établir la valeur des activités de production domestique. De manière générale, toutes les tâches « externalisables » et pouvant être prises en charge dans le cas échéant par un tiers ont été comptabilisées, qu'il s'agisse des domestiques au sens propre (entretien du linge, préparation des repas, entretien de la maison, courses, etc.), ou des tâches parentales (soins aux enfants, jeux éducation, covoiturage). Les femmes au foyer, prennent en charge non seulement les courses, l'entretient de la maison, l'éducation et les soins aux enfants… mais également la sociabilité, la réception d'amis, la conduite des enfants à l'école, les visites chez médecin, les maladies d'enfants, tâches qui sont souvent invisibles. Jean Claude a lui aussi contribué à sortir quelque peu le travail domestique de l'ombre en montrant ce qui s'y joue en termes d'identité et de rapports de couple. Les études budget-temps montrent que les femmes au foyer disposent en moyenne de 10% de temps personnel et des temps non comptabilisés dans les catégories précédentes ont été fort peu investigués. Nous allons nous intéresser à ces autres activités que prennent en charge ces femmes, à leur raison d'être et à leur articulation avec les tâches parentales et domestiques. Notre intérêt pour ce sujet est né d'une analyse inductive réalisée auprès d'une quarantaine de femmes au foyer, qui ont fait émerger ces nombreuses activités « externes » par les méthodes d'analyse du discours. Il nous semble intéressant de les rendre visibles et de discuter de l'impact qu'elles sont susceptibles d'avoir sur un retour sur le marché du travail.

Quand les enfants sont en âge scolaire, et notamment à partir du moment où ils restent à l'école sur le temps de midi, leur absence à la maison constitue un léger repos pour les femmes. Peu à peu, des plages de temps libres se dégagent, plus ou moins importantes selon l'engagement de la femme dans les tâches ménagères (temps variable accordé au nettoyage, à la préparation des repas et au soin du linge selon les goûts, les compétences les représentations et les attentes familiales à cet égard). Le temps « libre » dépend aussi des autorisations que les femmes se donnent ou non : certaines jugeront par exemple qu'étant au foyer, elles ont l'obligation d'aller chercher leurs enfants à l'école dès la fin des cours, alors

que d'autres estimeront qu'une heure ou deux de garderie ou à l'étude ne sera pas préjudiciable à ceux-ci et leur permettra de développer plus d'activités externes au foyer.

Toutes les femmes au foyer développent différents types d'activités externes. Dans la plupart des cas, elles ne les réalisent pas pour se positionner de manière proactive sur marché de l'emploi, mais plutôt en raison d'autres buts. Néanmoins, ces différentes activités ne sont pas sans lien avec le marché du travail. Les types d'activités identifiées sont les suivants : l'investissement dans des activités de bénévolat ; la création artistique ; la formation ; le travail non déclaré, occasionnel ou de faible ampleur et un processus d'aller-retour sur le marché du travail déclaré.

Aussi, la journée d'une femme au foyer est fortement orientée vers le service aux autres : la famille mais aussi les grands-parents, le voisinage, les parents d'autres enfants qui travaillent. Plusieurs formulent l'envie d'avoir un temps pour soi et à soi, hors de la logique de service aux autres. Cela se traduit à travers toutes les activités créatives mais aussi du bénévolat, de l'engagement politique et des formations. On sent aussi que si ce temps est souhaité, les femmes ne se l'autorisent que sous certaines conditions : que cela ne perturbe pas la vie familiale et parentale, que cela ne grève pas les revenus du ménage. Ainsi, la dimension plaisir et épanouissement personnel ne se retrouvera pas dans la même mesure chez les femmes moins diplômées. Pour ces femmes, la logique de plaisir et d'épanouissement personnel sera moins liée à une activité extérieure. Il s'agit plutôt d'avoir du plaisir et une reconnaissance autour d'une activité domestique (plaisir de faire un bon repas, plaisir de jardiner ou d'entretenir un potager).

Chapitre 2 : Approche existentialiste de la femme

2-1 : Dans le domaine social

2-1-1 : La famille.

Sans nous tarder sur une description purement sociologique de la place de la femme il nous faut rappeler son destin dans la société africaine. La femme est celle qui transmet la vie. Le prestige d'une épouse se mesure au nombre d'enfants, et particulièrement au nombre de fils, qu'elle donne au lignage et cela, surtout dans le système patrilinéaire. La fonction de la maternité est celle qui lui est appréciée et sur laquelle aucune tentative de dévalorisation n'est encore menée jusqu' à présent. Dans la microsociété qu'est la famille, l'éducation se fait d'après le sexe et le groupe d'âge. Les parents ont chacun un rôle spécifique mais dès l'enfance, le rôle de la mère est l'essentiel. Première éducatrice, elle marque de son emprunt le processus de développement de la personnalité de l'enfant d'autant plus que, dans la plupart des cas, l'enfant jusqu' à l'âge de la scolarité, reste près de sa mère qui lui ouvre les yeux aux prodiges de la vie. Par exemple en « Europe, la France est célèbre pour la place que les femmes tiennent dans la vie de société. Elles y font leur éducation et les hommes y font tout autant la leur. Des femmes en générale de famille noble qui avaient reçu une solide instruction, ont animé des cercles mondains et littéraires (Mme de Rambouillet, Mlle de Scudéry, Mme de Sévigné, Mme de Lafayette, Mme de Sablé) »[14]. L'homme, lui, est considéré comme père et chef de famille. Il a le droit au respect et à la considération de la femme, de ses enfants et de toute personne qui est sous son autorité. Certes, comme éducatrice, épouse et gardienne de certains aspects de la tradition, la femme a également droit au respect et à la considération de son mari qui détient toute autorité sur elle. Certains relèvent que la femme mariée à une influence considérable sur les décisions importantes de son mari. Il s'agit en fait d'un pouvoir silencieux, plus illusoire que réel car il s'exerce dans l'espace privé de la famille. Les tâches de la femme et de l'homme se rapportent aux rôles différents qu'ils y jouent pour la substance de la famille. En plus de son rôle de mère et d'épouse, la femme joue un rôle important dans la production agricole.

D'ailleurs, les études sur le rôle de la femme dans l'agriculture tirent toutes les mêmes conclusions : l'africaine contribue beaucoup plus à l'économie dans la production alimentaire, agricole et dans bien d'autres domaines qu'on ne l'admet généralement. Dans les sociétés vivantes à un niveau de substance, il revient officiellement à la femme de trouver, de cueillir et de préparer des aliments pour sa famille, d'aller chercher du combustible ainsi que de l'eau

[14] Molière, *l'Ecole des femmes*, Gallimard, Paris 1965, pp.151-152

et de vendre ou d'échanger par le troc les produits excédentaires au marché local. Ce sont les tâches dites domestiques qui peuvent généralement être exercées non loin de la maison. Pourvoyeuses de nourriture dans leur ménage, les femmes assurent le même service dans les lieux de passage et de concentration de la population humaine.

Nourrir les siens suppose, pour beaucoup de femmes, nourrir les autres, même si elles attendent du père de leurs enfants une contribution substantielle. « Les femmes n'ont plus seulement le droit à vivre toutes les aventures galantes avant de se marier, ce n'est plus une prétention à l'amour ni à une certaine de liberté que revendiquent maintenant les héroïnes : elles veulent absolument égaler les hommes sur le plan intellectuel et s'affranchir dès la suprématie masculine »[15] déclare Molière. Il est constant que la femme est destinée à vivre sous l'emprise de l'homme et n'a de son chef aucune autorité. L'homme va plutôt chasser et pêcher souvent bien de chez lui. Il aide à défricher les terres vierges dans le cadre de cultures sur brûlis, se livre au commerce sur de plus longues distances et est responsable de la sécurité de la collectivité.

2-1-2 : L'éducation

La femme bien qu'elle soit victime de diverses formes d'injustices sociales, est capable de jouer pleinement de rôle. Son rôle est capital dans la structuration et la restructuration de société ainsi que la réconciliation des divers acteurs de la communauté, à considérer bien entendu de sortir des freins que constituent certains schèmes traditionnels intégrés aussi bien par les hommes que par les femmes. L'éducation nous semble la voie royale pour sortir de ces schèmes car l'éducation est un chemin d'épanouissement pour toute personne. Elle est le premier facteur du développement économique et humain. Elle est plus large que l'instruction. Ainsi, une entreprise, une communauté et un pays progressent et se développent proportionnellement à l'effort durable qu'ils consentent en faveur de l'éducation et de la recherche. Les pays qui négligent ces priorités ratent leur développement et hypothèquent leur devenir. Cela est particulièrement vrai pour l'éducation des filles. En effet, les pays qui ont d'importants leviers dans l'enseignement féminin en ont tiré profit sous forme d'une productivité continuelle.

A part le poids de la tradition qui a des répercussions sur leur éducation, il faut ajouter le problème d'abandon scolaire pour des raisons diverses, dont le mariage précoce et forcé des filles (surtout dans les milieux ruraux), le harcèlement sexuel, l'éloignement des écoles et les difficultés financières. Lorsque leur situation financière est critique, les parents privilégient

[15] Molière, *les femmes savantes,* Gallimard, Paris, P. 182

l'éducation des garçons au détriment de celle des filles destinées, selon eux, au mariage et à la vie au foyer. Il faut beaucoup de détermination pour briser les tabous et les pratiques qui freinent la scolarisation des filles. La scolarisation et la formation ne suffisent donc pas à elles seules, pour changer la situation de la femme et de la jeune fille. L'éducation est certes une condition nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. L'éducation des femmes doivent conduire à une véritable transformation des mentalités et des structures socio-culturelles. Ceci étant, la femme dans son rôle d'éducateur des enfants ne doit pas être toujours exigeante car : « Cet entêtement éducateur et le sadisme capricieux dont j'ai parlé se mélangent souvent ; la mère donne comme prétexte à ce qu'elle veut « former » l'enfant ; et inversement l'échec de son entreprise exaspère son hostilité »[16].

L'éducation et l'apprentissage des femmes sont indispensables pour pourvoir façonner les fondements d'un développement durable et le plus équitable possible pour l'ensemble de la population. L'ensemble des organismes internationaux pointent le fait que les femmes sont des vecteurs considérables de développement au sein des pays en développement mais sont bien souvent victimes des coutumes, des visions de la société et des lacunes du droit, ce qui les empêche bien évidemment de pouvoir contribuer comme elles le devraient à l'augmentation de la croissance économique mais aussi du développement, ce qui prive la plupart des pays d'une hausse considérable du bien-être de la population. Au-delà des causes et des conséquences du faible niveau d'alphabétisation des femmes se porte le problème de l'intervention des Etats pour favoriser le développement de leurs pays mais aussi l'intervention des organismes internationaux pour soutenir l'action des gouvernements et promouvoir de façon plus élargie le développement.

En effet, le faible niveau d'alphabétisation des femmes a de nombreuses causes. Ici nous nous intéresserons essentiellement aux causes macroéconomiques et aux causes culturelles qui peuvent être non seulement des obstacles mais qui peuvent aussi compromettre l'accès de tous et toutes à l'éducation. L'éducation est un investissement de long terme qui pour diverses raisons, a du mal à être mis en place de manière efficace. Les causes macroéconomiques du faible niveau d'alphabétisation des femmes sont multiples : tout d'abord il y a les problèmes générés par la micro finance alors que cette dernière aurait au contraire augmenté le niveau d'alphabétisation ; auparavant il y a eu l'effet désastreux d'ajustement structurel qui a été un désastre au niveau du système éducatif ; enfin, la faiblesse de l'aide internationale est là aussi un point qui constitue un obstacle à l'éducation des

[16]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome2, p.370

femmes. Le constat dramatique de la faiblesse de l'éducation a poussé la communauté internationale à réaliser des conférences mais qui n'ont réellement eu d'effet concret dans la mesure où les objectifs fixés sont repoussés dans un futur de plus en plus lointain au fur et à mesure que ces conférences ont lieu dans le temps. La conférence mondiale sur l'éducation pour tous a conduit à l'adoption à l'humanité d'un objectif d'accès à l'éducation de base pour tous les enfants (en privilégiant l'égalité des genres dans cet accès à l'éducation).

La réaffirmation de l'éducation en tant que droit fondamental a été renouvelée. Ainsi, malgré les promesses faites par les pays développés, les pays pauvres et ceux en voie du développement peinent à recevoir une partie de l'aide qui leurs a été promise afin de promouvoir une meilleure politique d'éducation et de permettre l'accès de tous (donc l'élimination des différences de genre) à cette dernière. La faiblesse de l'aide internationale mais surtout le non-respect des promesses réalisées par les bailleurs de fonds et plus largement les Etats lors de ces conférences sont véritablement des causes du faible niveau d'éducation des femmes. S'agissant des causes culturelles, nous pouvons dire que les pratiques culturelles sont également des points extrêmement importants lors de l'éducation d'une population donnée afin de comprendre la façon de penser et de percevoir certains faits de cette population. En effet, certaines évolutions nécessitent des changements dans les façons d'être et de penser de ces populations. Le rôle attribué à la femme et les obstacles rencontrés par les petites filles à l'école sont des causes du faible niveau d'éducation des femmes.

La participation des femmes à la vie politique est donc une cause culturelle du faible taux d'éducation des femmes dans la mesure où ce sont des clivages culturels qui constituent des obstacles au libre accès de ces dernières à l'éducation. Le fait qu'elles soient également peu représentées au niveau politique complique les choses car elles ne peuvent obtenir de réformes du système éducatif en leur faveur. Ce sont donc les institutions internationales qui doivent essayer de faire pression mais comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, ces dernières savent que l'égalité entre les sexes est indispensable mais le nombre de projets jugés comme indispensables n'augmente que de manière marginale. Dès le plus jeune âge, les petites filles peuvent ressentir la discrimination qui existe entre les genres. En effet, les coutumes (mais aussi dans la plupart des régions du monde) manifestent une préférence significative pour les garçons. Par exemple, si dans une famille les parents n'ont pas assez de revenu pour envoyer tous leurs enfants à l'école, se seront les petits garçons qui seront scolarisés en priorité, au détriment des petites filles.

A un autre niveau, si une collectivité ne possède pas les fonds suffisant pour faire construire des écoles différentes et de divers centres d'ateliers (coiffure, électricité, soudure, haute couture …) pour les filles et les garçons, alors cette dernière privilégiera la construction d'une école pour les petits garçons. Cette préférence n'a pourtant pas réellement de sens dans la mesure où, d'après des études empiriques, l'éducation des filles constitue l'une des façons les plus efficaces afin de lutter contre la pauvreté.

La préférence pour les garçons est très difficile à estomper de manière générale dans les pays en développement : malgré l'évolution progressive des mentalités, les garçons sont plutôt prédestinés à réaliser des études afin, de subvenir plus tard aux besoins financiers de sa propre famille quant aux femmes elles sont prédestinées à exercer le rôle qui leur est attribué. Ce rôle justement est constitué de nombreuses facettes : les travaux ménagers, les diverses responsabilités domestiques (production, reproduction et soin des enfants, participation à la vie de la communauté…), sans compter la fait que les familles dans lesquelles les adultes sont atteints de diverses maladies, les petites filles doivent bien souvent réaliser les tâches que les adultes malades ne peuvent effectuer.

Par ailleurs, les multiples obstacles que peuvent rencontrer les petites filles à l'école expliquent leur abandon scolaire et donc de ce fait sur le taux de scolarisation des femmes. Tout d'abord, beaucoup de pères de famille se rendent compte que lorsque leurs filles sont scolarisées plus longtemps, elles ont plus de difficultés à trouver un mari et donc doivent rester plus longtemps avec leurs parents ce qui peut amener la honte sur la famille. Le premier obstacle d'accès à l'école est bien évidement le coût de la scolarisation : durant le temps où les petites filles vont à l'école, elles ne peuvent pas aider leurs parents pour les tâches domestiques, cela constitue donc perte de revenu pour le foyer qui n'est pas souvent considéré comme utile dans la mesure où l'abandon scolaire des petites filles est très important (elles ne restent pas longtemps scolarisées). Un deuxième obstacle est la violence qui s'exerce à l'encontre des petites filles à l'école : cette violence est principalement une violence sexuelle mais elle est aussi caractérisée par des châtiments corporels plus qu'excessifs, des brimades, des agressions avec divers types d'armes (arme à feu, arme blanche), des comportements d'intimidation qui viennent certes des autres élèves masculins mais également des maîtres/maîtresses ou professeurs. Un autre obstacle est le fait que le sexisme soit présent dans presque l'intégralité des manuels qui sont étudiés à l'école. Ces programmes doivent donc absolument être rectifiés afin de pouvoir s'adapter à la totalité des élèves qui vont les étudier, que cela soit au niveau du contenu mais également au niveau du choix des matières :

les filles ont le même droit que les garçons d'étudier des matières différentes à la couture, la puériculture et le jardinage.

Enfin le fait qu'il n'y ait pas réellement de structures sanitaires adaptées pour les petites filles constitue une cause importante d'abandon scolaire : les toilettes sont plupart du temps des toilettes mixtes dans lesquelles les petites filles ou adolescentes ne peuvent pas avoir réellement d'intimité (notamment lors des périodes de menstruation) et où elles sont régulièrement agressées. C'est également pour cela que beaucoup de parents sont contre le fait que leurs filles aillent à l'école car ces populations considèrent que la virginité des femmes avant le mariage est très importante. Ainsi, les causes du faible niveau de scolarisation sont autant macroéconomiques que culturelles et peuvent parfois s'avérer être des obstacles difficilement franchissables afin de pouvoir accéder à la l'éducation. Certaines femmes sont prêtes à tout mettre en œuvre pour les franchir mais sont souvent mal considérées dans la société et peuvent même constituer une honte pour leurs familles. Les causes sont nombreuses et les conséquences qui en découlent sont des faits qui objectivement s'opposent à la mise en place d'un développement efficace pour les pays. Le faible niveau d'alphabétisation des femmes à des conséquences très importantes sur la croissance et le développement de tout pays, c'est la raison pour laquelle nous étudierons tous d'abord les conséquences sur son économie (il s'agit donc de regarder les conséquences sur le bien-être de la population là il s'agit des conséquences du point de vue qualitatif).

L'éducation des petites filles permettait des changements dans la structure de la société (aussi bien dans les familles que les lieux de travail). D'autres études ont montré comment l'accès à l'éducation des petites filles était étroitement lié avec la croissance du PIB. Dans les pays en développement, et surtout en milieu rural les charges domestiques sont nombreuses et très contraignantes (ravitaillement en bois, en eau, travail de terre…) et lorsqu'elles sont allégées de certaines corvées, c'est pour qu'on leur en donne de nouvelles.

Par ailleurs, les femmes perdent un temps précieux dans la journée à effectuer ces charges domestiques, temps pendant lequel elles se privent d'une activité productive rémunérée, ce qui de ce fait diminue le revenu du ménage, diminue également, par la variable de la demande, le potentiel de croissance du pays considéré. Il y a une invisibilité statique des femmes dans la plupart des pays car elles ne contribuent pas à l'activité productive déclarée et rémunérée, ce qui entraîne l'exclusion d'une possibilité d'indépendance, d'accès au crédit ou même à la propriété de la terre, ce qui correspond également à un obstacle à l'augmentation de la croissance économique. De plus que les femmes puissent accéder au marché, il faut

qu'elles négocient une nouvelle définition dans les rôles sociaux (était donné que si elles veulent participer au marché du travail, il faut qu'elles le fassent en plus de leurs nombreuses fonctions domestiques.) quand cette négociation peut être faite et qu'elle aboutit à une situation préférable pour les femmes, ces dernières peuvent garder la maîtrise budget personnel afin de pouvoir par la suite financer l'éducation de leurs enfants permettant à la famille d'obtenir une promotion sociale ainsi qu'une évolution de la vision de la place de la femme dans la société.

Ainsi, la faiblesse du taux de scolarisation des femmes a pour conséquence de les enfermer dans une reproduction sociale dans laquelle elles doivent exercer de nombreuses et contraignantes tâches domestiques, les empêche d'accéder au marché du travail et donc de ce fait créant un potentiel de croissance non utilisé. Il est possible de constater que la scolarisation des petites filles (majoritairement lorsqu'elles atteignent le secondaire) est corrélée avec la diminution de la fécondité : ainsi, l'augmentation du niveau d'éducation et donc la diminution de l'analphabétisme ont pour conséquence de diminuer le nombre d'enfants moyen par femme. Ceci peut être expliqué par le fait que lorsque le taux d'éducation des femmes augmente, elles ont tendance à se marier plus tardivement mais également à utiliser plus régulièrement divers moyens de contraception. Parlant toujours de ce concept, « toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes » affirme Jean Jacques ROUSSEAU Ainsi dans la mesure où les femmes peinent à accéder à l'éducation, sont mariées très jeunes et des enfants à un âge précoce entraînent non seulement un fort taux annuel de croissance de la population mais également de forts taux de mortalités infantile et maternelle, des besoins croissants en infrastructures divers (éducatives, santé…,) besoins auquel ne répondent pas efficacement les gouvernements et autres acteurs internationaux, produisant un impact négatif sur l'économie des pays. A présent, il y a une réelle sous-évaluation du profit qui peut être potentiellement retiré grâce à l'investissement que les familles pourraient faire dans le capital humain de leurs enfants en général mais surtout pour leurs petites filles.

En effet, dans la majorité des cas, on considère que l'investissement constitué par l'éducation des petites filles sera soit inutile (puisqu'au final elle passera ses journées à réaliser des travaux domestiques) soit sera un obstacle au mariage précoce de la jeune fille (qui pourra s'avérer être une forme de déshonneur pour la famille.) Si les familles ne veulent pas réaliser d'investissement dans le capital humain des petites filles, elles privent de la moitié des profits qui pourraient être retirés suite à la réalisation d'un tel investissement (notamment

ce qui concerne les revenus futurs qui pourraient être apporté par ces femmes et qui pourrait permettre à la femme d'avoir un niveau de plus élevé). On retombe donc de ce fait sur le constat selon lequel il y a un important potentiel de croissance qui demeure inexploité dont l'une des principales causes est l'inégalité entre les genres.

2-1-3 : Le Foyer conjugal

Simone de Beauvoir donne une place importante dans son essai à la femme mariée et à la mère, car selon ses propres mots : « La destinée que la société propose traditionnellement à la femme, c'est le mariage. La plupart des femmes, aujourd'hui encore, sont mariées, l'ont été, se préparent à l'être ou souffrent de ne l'être pas. C'est par rapport au mariage que se définit la célibataire, qu'elle soit frustrée, révoltée ou même indifférente à l'égard de cette institution »[17]**.**Cette phrase de Simone de Beauvoir peut être adaptée à la situation des femmes même aujourd'hui, bien que le mariage ait perdu son image de devoir, beaucoup de célibataires sont forcées de se sentir poussées vers cette institution. Sur la maternité, Beauvoir écrit qu'elle n'était pas respectée de son temps que chez la femme mariée, elle ajoute qu'une fille-mère fait scandale et l'enfant est pour elle un fardeau**.** Pour nous, aujourd'hui, cela reste encore vrai, par ce que souvent c'est la femme qui s'occupe exclusivement de l'enfant. Pour l'homme le mariage représente la stabilité sexuelle et la postérité attendue par la société. D'après le code Napoléon : « La femme mariée a pleine capacité de droits. Cette capacité n'est limitée que par le contrat de mariage et la loi »[18]. Simone de Beauvoir était surtout contre le fait que la femme devait trouver le bonheur dans les travaux domestiques car il n'y a rien de plus astreignant.

Dans son essai, elle explique que le mariage donne du pouvoir à l'homme, non seulement l'homme doit être approuvé, mais il peut aussi ordonner et être autoritaire ; la femme doit vivre avec cette comédie. Ainsi, « socialement l'homme est un individu autonome et complet ; il est envisagé avant tout comme producteur et son existence est justifiée par le travail qu'il fournit à la collectivité on a vu pour quelles raisons le rôle reproducteur et domestique dans lequel es cantonnée la femme ne lui a pas garanti une dignité égale »[19]. Une femme sans métier qui se marie devient la moitié du mari. A l'époque, si elle était abandonnée par lui, elle ne trouvait nulle part du secours. Simone de Beauvoir déplore cet état en soulignant. Tant que l'homme possède seul l'autonomie économique et qu'il

[17]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, p.219
[18]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, p.210
[19]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome2, p.220

détient de par la loi et les mœurs les privilèges que confère la virilité, il est naturel qu'il apparaisse si souvent un tyran. Elle reconnait bien entendu qu'il existe des mariages réussis, et qu'il existe aussi des femmes qui utilisent les hommes pour leur carrière, échappant ainsi à la condition de femme mariée. Nous pensons qu'elle ne peut pas dire ici qu'une femme doit « utiliser » un homme. Beauvoir met évidemment l'accent sur l'amour et ce qui pourrait consolider l'union des deux partenaires dans le foyer en disant : « la femme qui a de l'affection pour son mari modèlera souvent ses sentiments sur ceux qu'il éprouve : elle accueille grossesse et maternité avec joie ou mauvaise humeur selon qu'il en est fier ou importuné. Parfois l'enfant est souhaité afin de consolider une liaison, un mariage ; et l'attachement que lui porte la mère dépend de la réussite ou de l'échec de ses plans »[20]. Elle va plus loin en affirmant : « Entre deux individus, l'harmonie n'est jamais donnée, elle doit se conquérir »[21]. Le mariage apparait ainsi « pour les deux conjoints, une charge et un bénéfice »[22]. Autrement dit comme le traduit une expression de la place : « On se marie pour le pire et le meilleur »[23]. Ce qui voudra signifier que la responsabilité des deux sont engagés pour un meilleur avenir. Elle propose aussi la camaraderie, la confiance, la tendresse, la complicité et l'amour entre les deux sexes. Ce pendant même si la femme est économiquement indépendante, l'esclavage conjugal irrite aussi le mari mais affecte beaucoup plus la femme. Une femme qui s'accroche trop à son mari l'ennuie et un homme se passe plus facilement d'une femme. Pour Simone de Beauvoir, il faut changer cette situation dans l'intérêt des deux sexes. « Le mariage n'est pas une carrière pour la femme » martèle-t-elle. Mais Beauvoir nous rappelle que même les femmes qui travaillent ne trouvent pas les mêmes bénéfices sociaux que l'homme.

Les femmes ou foyer n'avaient pas ce même statut comme projet de vie et ne désiraient pas le conserver. Au-delà des nombreuses activités qu'elles déploient au foyer, ces femmes répertoriées comme inactives au regard du marché de l'emploi s'investissent pendant leur période de retrait du marché du travail dans les écoles, dans les comités de quartier, dans les associations bénévoles. Elles développent également des activités artistiques, de service à autrui ou même de production de biens et services. Autrement dit, les femmes dites « au foyer » sont loin d'être des « inactives », mais sont au contraire extrêmement actives dans la sphère privée bien attendu, mais aussi dans la sphère sociale et dans une sphère que nous pourrions qualifier de « paraprofessionnelle », que notre travail a contribué à mettre au jour.

[20]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome2, p.344
[21]Simone de Beauvoir, *La Force de l'âge*
[22]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, p.222
[23]Expression de la vie courante

Nous pouvons conclure qu'être femme au foyer n'est pas automatiques être une femme coupée du monde intérieur et du monde du travail en particulier.

Les contacts et passerelles existent et les frontières sont poreuses : des femmes au foyer exercent des activités occasionnelles, quasi-indépendantes, font des allers-retours sur le marché de l'emploi. En outre, les activités qu'elles développent sont traversées par des logiques d'action qui sont également celles que l'on retrouve dans le monde du travail. IL est donc important de rendre visible ces différentes activités méconnues et de permettre notamment ainsi à celles qui les ont développées de les valoriser sur le marché de l'emploi. Cette démarche de valorisation sera bénéfique tant pour les femmes concernées et leur famille que pour les entreprises à la recherche de personnes dotées de compétences utiles.

2-2 : Dans le domaine public

2-2-1 : La vie professionnelle

Certaines femmes développent un bénévolat informel et de proximité, vis-à-vis de voisin en difficulté ou femme qui travaillent, aidant ces dernières dans leur propre conciliation de leur vie familiale et professionnelle. Elles s'impliquent aussi dans les structures liées à la vie de leurs enfants : les lieux de rencontre parents-enfants, les haltes-garderies, l'école. On retrouve la plupart des femmes actives au niveau de l'école de leurs enfants. Cet apport est loin d'être négligeable car, outre leur participation aux comités de parents, elles s'investissent dans l'organisation des activités festives (source de revenus pour l'école), elles sont accompagnatrices lors des excursions scolaires, elles tiennent la bibliothèque de l'école, de musique, et*c.* Les écoles fonctionnent donc en s'appuyant grandement sur cette « main-d'œuvre invisible ». A côté de cet engagement lié aux enfants, plusieurs femmes ont pris des responsabilités ou se sont engagées dans le monde associatif (engagement, humanitaire, accompagnement pour les personnes en fin de vie, animation d'une maison de quartier, association de défense de l'environnement, etc.). Ces activités leur donnent une possibilité de développer de nouvelles compétences (informatique, gestion de réunion, etc.), leur assurent un réseau social, leur offrent une nouvelle ouverture sur le monde extérieur, leur permettent de développer une vision positive de leur place dans la société. Les femmes qui ont développé des activités bénévoles dans le milieu associatif ont au minimum obtenu leur diplôme du secondaire. Elles sont actives dans un parti politique et ont été élues locales. Les femmes ne possédant pas de diplôme de secondaire et se trouvant dans des situations financières précaires développent plutôt des activités rémunérées ou de bénévolat de proximité informel.

Outre que les activités bénévoles exercées dans un cadre formel sont les plus susceptibles d'être valorisées sur le marché de l'emploi, elles peuvent aussi mener directement à l'emploi : la plupart des femmes ont été engagées par une des associations dans lesquelles elles avaient travaillé bénévolement. La création artistique peut prendre des formes très différentes selon les différentes associations. Cette création peut concerner la fabrication de bijoux, de paysages miniatures, la peinture, la sculpture, le chant, la musique, la danse mais aussi l'aménagement d'intérieur ou de jardin. Ces activités ne sont pas l'apanage exclusif des femmes vivant dans un milieu privilégié, même si les arts les plus reconnus se retrouvent principalement chez les femmes les plus hauts niveaux de diplôme (une femme sculptrice deux femmes peintres, quatre femmes musiciennes, une femme créatrice de bijoux, six d'entre elles ayants un diplôme d'études supérieures). Par cette création, elles cherchent à produire des œuvres et des objets qui soient reconnus, à se créer une identité autres que celle de femme au foyer. Elles sont fortement liées à un moment de plaisir personnel. Il est tout à faire remarquable qu'elles présentent presque toujours ces activités comme accessoires et l'empiétant pas sur la vie familiale. Par ailleurs, même quand l'occupation artistique occupe 6 à 8 heures de leurs journées ou quand elle débouche sur des expositions, des représentations et des ventes, ces femmes ne se reconnaissent pas le titre d'artiste. Peut-être touche-t-on ici à une définition genrée de ce qu'on est et de ce qu'on fait marquer par le genre : une femme qui se consacre quelques heures tous les jours à la peinture tout en assumant la gestion quotidienne du foyer se décrit avant tout comme une femme au foyer qui a une activité accessoire et de loisir.

Certaines d'entre elles formulent le projet que ces activités occasionnelles puissent être un tremplin vers un statut d'indépendant. Notre enquête sur l'entrepreneuriat féminin par ailleurs a montré que de nombreuses femmes créaient leur activité dans les secteurs de l'artisanat et autres activités commerciales créatives qui étaient le prolongement d'une activité développée à domicile pendant une période passée au foyer. Pour certaines d'entre elles, cela constituera une opportunité de retour sur le marché du travail mais beaucoup vont être confrontées à la difficulté de transformer cette activité de loisirs en une activité rentable. Une partie du temps libre est utilisée par certaines pour s'engager dans des formations, plus ou moins longues. Elles font ce choix soit par intérêt personnel, soit pour mieux gérer leur situation familiale (comprendre et accompagner la maladie ou le handicap d'un proche, se défendre dans une procédure de divorce, aider les enfants dans leur parcours scolaire), soit dans la perspective d'un retour ultérieur sur le marché du travail. Ces formations peuvent être de quelques jours ou s'étendre sur plusieurs années, être plus ou moins contraignantes en termes

d'horaires, de travail à domicile, de stages et d'examens. Plus l'investissement est important, plus le rapport familial joue un rôle dans la poursuite de la formation. En effet, certaines formations répondent à des exigences similaires à celles d'un emploi.

L'engagement dans cette démarche va donc dépendre de l'âge et du nombre d'enfants, du soutien du conjoint, de l'aide accessible dans le réseau proche. Elle permet parfois de mettre en place une nouvelle distribution des rôles au sein du couple. Néanmoins certaines femmes continuent à tout assumer de front, préparant, par exemple, les repas à l'avance afin que le conjoint et les enfants n'aient qu'à les réchauffer, si les cours ont lieu en soirée ou programmant les transports et la prise en charge des enfants en mobilisant un réseau d'aides externes. Ces formations sont présentées comme un besoin par les femmes car cela leur donne une ouverture vers l'extérieur du ménage et leur apportent, en général un regain de confiance en elles. Elles ont également un effet positif sur le regard porté sur elles par leurs proches, notamment leurs enfants. Chez les ménages modestes, le développement des activités rémunérées occasionnelles va provenir de la volonté de « mettre du beurre dans les épinards » ou de pouvoir « gâter les enfants ». On trouve aussi un manque de reconnaissance du travail de la femme au sein du foyer par le mari et donc une volonté de lui montrer qu'elles peuvent contribuer aussi aux revenus du ménage. Chez certaines, l'enjeu est de financer certains de leurs besoins personnels. La plupart des femmes se sont rarement posées la question de leur autonomie financière personnelle au moment du retrait.

D'autres pensent à cette solution pour pouvoir déléguer les tâches qu'elles estiment devoir en principe assumer parce qu'elles sont au foyer. Le fait de trouver l'argent pour payer ces services leur permet de mieux gérer la culpabilité de ne pas tout faire soi-même. Les tensions dans le couple poussent aussi des femmes à se garantir un minimum d'autonomie financière et à anticiper un éventuel retour sur le marché du travail, en cas d'une séparation. Les femmes non diplômées sont souvent femmes de ménage chez des connaissances ou des voisines ou effectuent quelques heures de travail dans le secteur de la restauration. La vente à domicile d'objets ménagers, bijoux, vêtement, confitures sont des activités qui se retrouvent dans les différentes catégories sociales. Il s'agit des activités créatives évoquées ci-dessus, mais elles sont cette fois-ci transformées partiellement en activité commerciale, le plus souvent non déclarées ; elles ne débouchent dès lors sur aucun statut. Quand elles sont déclarées, c'est parfois au nom du mari qui prend un statut d'indépendant à titre complémentaire, statut que les femmes ne peuvent prendre du fait qu'elles sont sans emploi et/ou bénéficiaire d'allocations de chômage. C'est, pour certaines d'entre elles, une façon de tester l'opportunité d'en faire une

activité commerciale avec un statut d'indépendant à titre complémentaire ou principal un peu plus tard.

Toutefois si plusieurs femmes ont envisagé de se lancer comme indépendantes, très peu a franchi le cap, effrayées par les frais et démarches liés au statut et à l'investissement que cela supposait ; le travail au noir est perçu de manière paradoxale comme moins risqué. D'autres donnent quelques heures de cours particuliers ou via une association sans but lucratif, accueillent des enfants ou prennent en charge une personne âgée ou handicapée, etc. Certaines autres organisent des stages payants pour les enfants pendant les vacances scolaires. Ces activités occasionnelles, outre leur apport financier, sont souvent présentées comme une ouverture sur le monde extérieur. Elles choisissent souvent des activités rémunérées occasionnelles dans lesquelles elles trouvent du plaisir et une reconnaissance leur conférant un sentiment d'utilité sociale. Ces activités contribuent aussi à leur donner une identité d'active auprès de leurs proches et à leurs propres yeux. Un fait marquant est l'importance donnée au fait que ces activités ne doivent pas gêner l'organisation familiale. Elles s'organisent dans les zones de liberté : pendant les temps scolaires ou en soirée, quand les enfants sont au lit et que les tâches parentales et familiales sont prises en charge. Elles choisissent des activités où elles peuvent avoir une certaine autonomie sur la gestion de leur horaire de travail et, dans une certaine mesure, les conditions d'exercice de celui-ci. Pour un retour dans un emploi salarié, ces compétences sont difficiles à valoriser : en effet, comme il s'agit souvent de travail en noir, les femmes n'osent pas les valoriser dans leur dialogue avec les organismes d'insertion professionnelle quand elles retournent sur le marché de l'emploi et hésitent à le faire figurer dans leur curriculum vitae.

Outre, les besoins financiers sont parfois plus aigus ou l'envie de travailler devient plus impérieuse. Les femmes cherchent alors des solutions pour retourner sur le marché du travail, les moins qualifiées se heurtent cependant à des offres d'emplois précaires ou qui ne sont pas adaptées à leur vie familiale. De petits boulots en petits boulots, elles peuvent finir par retourner au travail occasionnel non déclaré, perçu comme ayant moins de contraintes et laissant plus d'autonomie. Beaucoup de ces retours se soldent par un échec : difficultés de concilier travail et obligations familiales, problèmes de transport, accidents familiaux, contrats précaires, conditions de travail défavorables qui les font hésiter à postuler pour un nouvel emploi. Ces allers-retours permettent aux femmes concernées de rester en prise avec le marché du travail, de maintenir des compétences et de conserver ou récupérer une série de droits (notamment en tant que chômeuses), d'avoir un revenu.

Mais on a l'impression que c'est plutôt une contrainte qu'un choix. Certaines aussi rencontrent de réelles difficultés à se remettre au rythme d'un emploi et à ses contraintes, les allers et retours sont le signe de ces difficultés et de ce malaise. On voit que ces femmes développent difficilement un projet professionnel en partie par ce que les réalités familiales continuent de primer, mais aussi parce que le marché du travail est marqué par une précarité dont elles ont été victimes. Bon nombre des femmes ne se sentent pas suffisamment insérées socialement au travers de leur vie familiale et amicale. Le fait de suivre des formations, de s'investir dans du bénévolat, de développer une activité semi-professionnelle leur permet de sortir d'un certain isolement et de s'insérer dans des réseaux. Cette recherche de contacts se fait dans une logique affective et sociale et parfois, dans l'idée de maintenir ou créer des contacts qui pourront faciliter le retour sur le marché du travail. Cette logique révèle un souci de se rendre utile à la société en réalisant des activités d'aide et de soutien au-delà du foyer.

Le simple dévouement, à la famille n'est pas jugé suffisant aux yeux de plusieurs femmes, qui ne trouvent pas suffisamment de valorisation dans le travail domestique. On retrouvera cette logique d'action à l'œuvre dans bon nombre d'activités bénévoles mais aussi dans le travail occasionnel tel que l'accueil d'enfance, l'accompagnement de personnes âgées ou handicapées, *etc*. Une logique de formation professionnelle. Cette logique se trouve principalement dans la poursuite de formations mais aussi par l'exercice d'activités occasionnelles qualifiantes et des allers-retours voulus sur le marché de l'emploi, par une remise à jour des connaissances dans le domaine de la formation initiale ou dans le secteur d'une activité professionnelle antérieure, par un investissement créatif ou artisanal à finalité professionnelle. Cette logique d'action est la plus proche d'une stratégie visant au retour sur le marché de l'emploi.

Une logique d'action financière ; il s'agit, par l'activité développée, d'assurer des revenus complémentaires à la famille ou de rémunérer personnellement ses dépenses personnelles. Dans ce cas, il n'y a pas toujours pression financière objective mais subjectivement, la femme ne veut pas devoir à son mari le financement de ses loisirs ou ne veut pas prélever cette part sur le revenu du ménage, indiquant en quelque sorte par là qu'elle ne reconnaît pas suffisamment de valeur financière au travail qu'elle accomplit au sein du foyer pour pouvoir en dégager un bénéfice personnel. En nous référant aux principes du travail, nous pouvons constater que les sources de satisfaction que recherchent les femmes au foyer dans leurs diverses activités externes sont finalement fort similaires à celle que recherchent les travailleurs : recherche de contacts sociaux, « faire-créer », « s'enrichir personnellement », « servir-aider ».

Les femmes les moins diplômées sont celles qui vont le plus souvent faire des allers et retours vers le marché de l'emploi et tenter de trouver des activités rémunérées pour augmenter les revenus globaux du ménage (moins pour leur besoin personnel). Mais les femmes diplômées peuvent aussi mettre en avant ces logiques de survire et de niveau de revenues quand le couple est en crise et qu'elles vivent ou ont vécu une séparation. La séparation du couple met souvent les femmes en action et les poussent à investir dans de nouvelles activités : formation professionnelle, recherche d'activités rémunérées. Elles mettent toutes aussi en avant l'importance maintenant de penser à elle et plus seulement aux autres. Certaines profitent des crises dans le couple pour obtenir un rééquilibrage des différentes activités et un nouveau partage des tâches domestiques et parentales avec presque toujours l'obtention d'un temps pour soi, non négocié quelques années auparavant. Le nombre d'enfants, les âges des enfants, l'écart d'âge entre enfants sont autant d'éléments qui vont jouer un rôle important dans l'investissement des femmes au foyer car ils vont déterminer le temps que les femmes peuvent consacrer à des activités externes au foyer. La charge d'enfants en bas âge (avant l'entrée en primaire) freine les femmes par rapport aux différentes activités. Toutefois, nous avons pu constater que les mères de familles nombreuses « lâchent du lest » par rapport à leur cadet : là où elles s'interdisaient des activités avec les ainés, elles vont se les permettre avec l'enfant suivant dès que celui-ci entre en maternelle (voire avant), ayant acquis avec l'expérience une certaine sérénité par rapport à la gestion de leurs temps d'absence auprès de leurs enfants.

La difficulté de mettre en avant ces compétences acquises se pose. Cette difficulté est en réalité double : d'une part, les femmes elles –mêmes ne sont pas conscientes que leurs compétences peuvent être valorisées sur le marché de l'emploi, parce qu'officiellement les activités qui leur ont permis d'acquérir ces compétences ne sont pas reconnues ni comptabilisées (par exemple, en matière d'organisation d'événement comme les fêtes à l'école de leurs enfants). D'autre part, l'entourage, les conseillers en orientation professionnelle ainsi que les employeurs ont tendance à faire peu de cas d'un curriculum vitae construit au départ sur des compétences acquises en dehors du marché du travail formel. Une telle attitude les renvoie dès lors au diplôme qu'elles ont acquis, il y a parfois plus de vingt ans, à un métier qu'elles n'ont plus exercé depuis longtemps, voire jamais. Pourtant, les femmes au foyer qui ont retrouvé du travail soulignent que ce n'est pas sur la base de leur diplôme initial qu'elles peuvent le mieux « se vendre » sur le marché du travail, même si celui-ci assure un certain niveau et peut être un prérequis.

En effet, Elles sont alors en concurrence avec des jeunes ayant le même diplôme mais qu'elles ont obtenu beaucoup plus récemment, voire un diplôme plus élevé ainsi

qu'éventuellement une expérience professionnelle récente. Par contre, celles qui ont eu le réflexe de mettre en évidence les compétences acquises pendant leur période au foyer ont pu, lorsqu'une rencontre face à face était possible avec l'employeur, faire la différence. Ceci nous amène à plaider pour un réel dispositif de validation des compétences auprès des femmes au foyer qui veulent réintégrer le marché du travail. Il pourrait s'articuler autour des différents axes à savoir : les compétences mobilisées dans la sphère familiale : soins de puériculture aux petits enfants, compétences pédagogiques liées aux activités d'éveil et au suivi des devoirs, compétences liées à la confection des repas dans certains cas aux activités de jardinage et d'entretien d'un potager, compétences liées à la gestion du budget familial, les compétences mobilisées dans la sphère du bénévolat informel : accompagnement de personnes malades ou handicapées, accompagnement des personnes en fin de vie, accueil de l'enfant, les compétences mobilisées dans la sphère du bénévolat formel : tenu de livres de compte, comptabilité, vente, promotion de produits ou de services, bureautique, accueil de personne en difficulté, accueil de clients d'une association, organisation d'événements, organisation ou dispense de formations, les compétences mobilisées dans la sphère des activités occasionnelles : souvent techniques de vente, restauration, aides aux personnes, activités ménagères mais aussi traductions, vente par internet, création de sites, les compétences mobiliers dans la sphère des activités créatives : activités artistiques, massages et soins du corps, bien-être, informatique (création de sites, utilisation d'outils comme Photoshop) et les compétences mobilisées en tant que conjointe aidante : accueil des clients, comptabilité, bureautique. Faire le bilan de ces compétences et proposer, du moins pour une partie de celle-ci, des mécanismes de validation qui leur permettraient d'entreprendre une formation complémentaire de manière allégée (dans les domaines de l'accueil de l'enfant, de l'enseignement, de la gestion, du secrétariat, des métiers de la restauration, des métiers d'aides aux personnes, notamment) constituerait un tremplin non négligeable vers l'emploi.

2-2-2 : La vie politique

Les réponses sont unanimes sur le fait que les femmes participent en grand nombre et de manière très active à la vie associative et syndicale, tant à l'échelon local qu'à l'échelon national. Les femmes sont en outre à l'origine ou à la tête de multiples associations, et ceci, depuis très longtemps. Si les femmes n'ont jamais créé ou présidé de syndicat, elles dirigent aujourd'hui des associations de dimension nationale qu'elles ont fondées ou auxquelles elles avaient adhéré. Toutes les associations de femme interviennent dans des domaines extrêmement divers, économie, politique, santé, éducation, environnement, sport, culture …et

bien sûr dans celui de la défense et de la promotion des droits des femmes. Il ressort que l'exercice de responsabilités au sein de la vie associative ou syndicale favorise l'accession des femmes à la vie politique parce qu'il leur permet de prendre conscience de leur rôle dans la vie publique, de leurs droits sociaux et politiques et en leur assure une formation. D'ailleurs, les femmes parlementaires proviennent majoritairement des milieux associatifs et syndicats, ce qui leur permet de relayer les préoccupations des associations et des syndicats ; symétriquement, la présence croissante et de plus en plus active des femmes dans les associations et les syndicats fait progresser les questions de l'égalité de sexes, de l'équité salariale, contribuant à imposer la parité sociale. Les partis politiques ont peu à peu pris conscience que les femmes constituaient une clientèle électorale importante, dont il importait de prendre en compte les préoccupations et qu'il convenait d'associer aux décisions. Pour autant, cette prise de conscience ne s'est pas toujours traduite par une augmentation significative des investitures accordées à l'occasion des élections et la prééminence des hommes sur les mandats électoraux est encore bien réelle.

Par ailleurs, dans les pays où les campagnes sont financées par les partis politiques, les femmes ne bénéficient pas d'un soutien financier particulier ; il arrive que cette égalité de traitement pose problème dans la mesure où les femmes disposent souvent de ressources moindres et de réseaux de soutien moins étendus que ceux des hommes. En revanche, il ressort des contributions que, malgré la logique de corporation entre hommes qui prévaut toujours dans les états-majors politique, les structures dirigeantes tendent de plus en plus à intégrer des femmes puisque les parlementaires élues occupent ou ont occupé des postes de responsabilité au des partis, avec sûr des disparités selon les formations ;sans forcément détenir la présidence, elles font ou faisaient partis des bureaux ou des comités directeurs au niveau local ou national, et cette expérience a pu dans une certaine mesure favoriser par la suite leur investiture. Un certain nombre de partis offrent en outre des structures de soutien et des formations à leurs adhérentes, parfois avec l'appui des organisations internationales, comme l'ONU. Dans plusieurs pays, les partis comportent des sections, des commissions femmes ou bien des structures en charge de l'égalité des sexes, qui mènent des actions d'éducation et encouragent l'évolution vers le partenariat. En fait, il apparaît que seule une volonté ou un consensus politique fort, qui se traduit à la fois par des dispositions constitutionnelles ou législatives en faveur de la participation des femmes, par la mise en place de structures dédiées aux droits et à la cause des femmes et par un soutien des partis à la politique de promotion des femmes à travers les investitures qu'ils accordent, permettent d'améliorer de manière sensible la présence des femmes dans les assemblées. Si quatre pays

seulement ont ouvert le débat au parlement en adoptant une loi sur la parité ou prévoyant des quotas, dans dix pays, l'égal accès aux mandats électifs est garanti par la constitution et dans six pays, il est encouragé par le gouvernement.

La participation des femmes aux bureaux des groupes politiques est cependant assurée dans toutes les assemblées, parfois au plus haut niveau (en tant que présidente, chef de l'opposition, …) avec bien sur des différences selon les groupes. S'agissant des commissions, les élues président surtout celles consacrées à la Famille, aux Affaires sociales, à l'Environnement, au Développement, aux Affaires étrangères, et rarement des commissions plus techniques. Leur faible importance numérique dans certains parlements rend problématique leur représentation dans toutes les commissions ; les femmes tendent à se concentrer dans certaines commissions (santé, éducation), au détriment d'autres (économie, finances, lois…) ; les commissions importantes, comme les commissions des finances, ont une proportion d'homme très élevée. Sauf exception, les femmes n'ont en charge qu'un petit nombre de rapports, et dans ces mêmes domaines ciblés (santé, éducation, environnement etc…). Mais cela ne signifie pas toujours que les élues soient dénuées d'influence.

L'existence d'une délégation parlementaire consacrée aux droits des femmes et à la parité ou d'une structure équivalente (ce qui est le cas dans environ un tiers des assemblées), de même que l'appartenance à un réseau parlementaire interne à l'assemblée ou au Parlement leur permet de débattre des projets inscrits à l'ordre du jour, les sujets d'intérêt public et de préparer une stratégie collective. Par ailleurs, leur participation à des délégations aux assemblées internationales leur donne l'occasion de tisser des liens avec d'autres élues, d'échanger, des expériences et d'établir des coopérations. Enfin, à défaut de structure spécifique, les questions concernant les droits des femmes sont traitées par une commission permanente de l'assemblée générale pour la famille, pour l'égalité des chances … ; ce qui favorise la prise en compte par les hommes de la problématique du genre. Par ailleurs, il est à noter que la présence inégale des femmes dans les assemblées résulte d'une combinaison de facteurs extrêmement divers qui ont énumérés. Bien que ces dernières recouvrent des réalités différentes au Nord et au Sud, il est intéressant de noter que les handicaps identifiés sont mêmes et peuvent être regroupé en trois types principaux : facteurs historiques, sociologiques mécaniques et individuels.

Prenant en compte les premiers facteurs, ce sont les obstacles à l'accession des femmes aux mandats électifs les plus fréquemment cités : il s'agit des traditions nationales et des pesanteurs socio-culturelles propres à entretenir chez les femmes un complexe d'infériorité,

des opinions stéréotypées partagées par les hommes et les femmes sur leurs rôles sociaux respectifs ; et encore véhiculées par la publicité et les médias, ainsi que la persistance de l'image de la femme comme épouse et mère.

IL convient d'y ajouter les préjugés selon lesquels la politique est un métier masculin. Le Parlement est en effet souvent perçu comme un lieu de débats conflictuels et agressifs, un espace privilégiant les relations du pouvoir, les rapports de force et les comportements calculateurs ; les femmes, au contraire, envisagent l'action politique comme le moyen de faire avancer des projets plus que l'instrument du pouvoir personnel. Plusieurs réponses indiquent par ailleurs que l'accession relativement tardive des femmes à la vie civique, en tant qu'électrices et candidates, a différé la prise de conscience du rôle qu'elles pourraient jouer en politique, ce qui explique leur manque d'information et de sensibilisation, leur faible engagement, leur moindre détermination, ainsi que leur pratique insuffisante. Considérant les facteurs mécaniques, il s'agit des facteurs liés au processus électoral. Nous avons évoqué plus haut la question des investitures accordées aux femmes par parti ; il convient également de ne pas sous-estimer l'impact du mode de scrutin et l'usage qu'en font les formations politiques, ni la pratique du cumul des mandats.

Il est généralement admis que le scrutin de liste permet d'élargir l'accès des femmes aux mandats électifs, à la différence du scrutin majoritaire à un ou deux tours. Mais quel que soit le mode de scrutin majoritaire, l'investiture accordée à des femmes est de pure forme si dans le cadre du scrutin majoritaire, on leur attribue les circonscriptions perdues d'avance, ou bien si, dans le cadre du scrutin proportionnel, on les place enfin de liste. S'agissant des derniers facteurs, les contributions font état d'obstacles à la personne, comme le défaut d'instruction voire l'analphabétisme ; il convient à cet égard de rappeler que « les deux tiers des 875 millions adultes qui ne savent ni lire ni écrit dans le monde sont des femmes »[24]. Séance de formation politique constitue un sérieux handicap : le manque de confiance en soi ou d'entraînement à la prise de parole en public sont rédhibitoires, notamment en période électorale ; or, tous les partis n'organisent pas de séminaires ou de sessions de formation ou d'information à destination de leurs membres et seul un petit nombre d'entre eux ont mis en place des programmes de communication et d'encadrement spécifiquement destinées aux femmes.

L'insuffisance des moyens matériels et financiers dont elles disposent décourage les femmes de s'investir en politique ; ces questions sont prioritaires parce qu'elles expliquent en partie la

[24] NATION UNIES, Droits de l'Homme, recommandation n°28, p. 35

difficulté qu'éprouvent les militantes à concilier vie familiale et engagement politique, obstacle fréquemment mentionné. L'engagement politique signifie souvent pour les femmes le sacrifice de leur vie de famille, notamment en l'absence quasi générale de structures d'assistances (crèches, haltes-garderies) organisées par les partis voire par les assemblées, et en raison des horaires incompatibles avec le rythme familial. Bien que cette impression de sacrifice renvoie à l'image traditionnelle de la femme, épouse et mère avant tout, elle est néanmoins bien réelle, et en tout cas, n'est pas ressentie de la même manière par les hommes.
Ces différents éléments doivent être rapprochés des réponses relatives au niveau d'enseignement et au passé professionnel des élues, à l'autonomie financière procurée par l'indemnité parlementaire et à l'âge moyen des femmes parlementaires. Le profil des femmes siégeant dans les assemblées est effectivement celui de femmes évoluées et expérimentées, habituées à une indépendance de l'éducation financière liée à une profession rémunérée et plus ou moins libérée des contraintes de l'éducation des enfants. Dans toutes les assemblées, la plupart des élues possèdent un niveau d'enseignement supérieur et exerçaient auparavant une profession dans le public ou dans le privé. L'indemnité parlementaire leur procure en général une autonomie financière ; quant à la moyenne d'âge des élues, elle varie de 40 à 60 ans, étant dans la très grande majorité des cas plus élevés dans les chambres hautes. Nombre d'entre elles ont commencé leur expérience politique par un mandat local qui leur a permis de faire leurs preuves et de développer des réseaux de soutien.

Face à tout ceci il urge de noter les propositions suivantes pour améliorer la place des femmes en politique. Les mesures tendant à améliorer la place des femmes en politique peuvent être regroupées en trois catégories et concernent l'éducation et la formation, l'instauration effective de la parité, et la prise en compte des besoins. Les mesures relatives à l'éducation et la formation comprennent : des actions de sensibilisation sur le rôle des femmes dans la société en direction des hommes et des femmes ; mise en valeur du travail des femmes et de leur potentiel ; campagne pour convaincre les femmes qu'elles ont leur place dans les assemblées et les conseils politiques ; le soutien à une politique éducative adaptée ; une formation continue organisée par les partis ; l'organisation de tutorats ; la constitution de réseaux ; le soutien aux associations œuvrant en faveur des femmes et à celles dédiées à l'égalité des femmes et des hommes ; l'encouragement à la participation des femmes à la vie associative.

Les mesures relatives à l'instauration effective de la parité prévoient : l'appui aux mesures favorisant l'égal accès des femmes à tous les niveaux du processus de décision et le renforcement de leur participation ; l'introduction d'un système de quotas et de la parité sur

les listes électorales législatives, et locales, assortie du mécanisme d'incitation en directe des partis (sous forme de gratifications financières, par exemple) ; la création de délégations aux droits des femmes ou de réseaux nationaux de femmes parlementaires ; la création d'un ministère dédié à l'égalité des femmes et des hommes, d'une direction ou d'un département chargé de l'égalité des chances dans certains ministères ; la mise en place d'un organisme public indépendant de défense de l'égalité des femmes et des hommes ; la ratification des instruments internationaux relative aux droits des femmes, qui engage les Etats, sert de base légale aux revendications féminines et favorise l'harmonisation des textes concernant les femmes ; le soutien aux associations dédiées à l'égalité des femmes et hommes. Celles visant à la prise en compte des besoins recouvrent : la mise en place d'infrastructures nécessaires pour décharger les femmes de certaines tâches domestiques ; l'amélioration du partage des tâches afin de favoriser la conciliation de la vie professionnelle et familiale ; le soutien financier direct à la candidate ; l'institution d'indemnités de frais de mandat.

De toute façon si l'on déplore actuellement une sous-représentation des femmes dans le parlement il ne faut néanmoins pas sous-estimer l'importance pour le changement des mentalités, des débats relatifs à la parité et l'utilité des lois en faveur de l'égal accès aux mandats électoraux. Les partis doivent toutefois poursuivre leurs efforts, le scrutin ayant révélé que, toutes formations confondues, les sont souvent présentées dans les circonscriptions plus difficilement gagnables.

Ainsi, les lois en faveur de la parité qui sont pour l'instant appliquées par des hommes, peuvent se révéler efficaces sur long terme, avec la disparition progressive des préjugés sexistes et le renouvellement du personnel politique, lorsqu'elles sont associées à des mesures éducatives appropriées. Et il arrivera un moment où la candidature d'une femme à un siège vacant ne suscitera plus de doutes ou d'interrogations quel que soit le pays où elle se trouve ou son rang politique.

Chapitre 3 : Approches critiques perspectives

3-1 : Approches critiques

3-1-1 : Critique de l'approche essentialiste

De Beauvoir considère la liberté ontologique des êtres comme absolue. L'homme ne détruit pas la liberté de la femme en objectivant la femme mais il tente d'en faire un objet. La femme reste donc un être transcendé par la transcendance masculine. De ce fait, elle incrimine presque autant les femmes dont elle dénonce la passivité, la soumission et le manque d'ambition que les hommes. Elle estime en conséquence que l'émancipation féminine réussira grâce à la volonté solidaire des hommes et des femmes. Selon elle, les deux grands faits qui permettraient à la femme de s'émanciper sont le contrôle des naissances et l'accès au monde du travail. « L'essence » de la femme lui paraît irréductible à la seule maternité et au-delà de cela, parfaitement insaisissable. C'est toute une mystification historique, religieuse et sociale du féminin qu'elle accuse d'interdire aux femmes de se vivre en être unique, les forçant à se définir préalablement en tant que femmes, relativement aux hommes. En sous-jasement, il y a toute une critique de l'idée de la complémentarité femmes /hommes qui assigne des rôles utiles à chaque sexe au prétexte d'une altérité dévoilée. Pour Simone, le rapport à l'autre est corrompu dès lors qu'il prend pour base l'acceptation d'une différence productrice d'inégalité. La critique de l'essentialisme va trouver un nouveau souffle et gagner encore en complexité la notion d'intersectionnalité. Alors, ce qui se joue, c'est la possibilité d'appropriation ou de distanciation par chacun (e) des éléments de son identité et l'inclusion des multi-appartenant (es) que nous sommes toutes et tous des identités et loyauté plurielles, pour certaines données (comme le genre) pour d'autres héritées (un milieu social ou une origine géographique). L'essentialisme est ainsi tenu par un grand nombre de promoteurs de l'égalité femmes /hommes comme le fondement du sexisme.

La critique libérationniste de l'essentialisme articulée par Beauvoir s'identifie étroitement à la revue féministe radicale « questions féministes » qu'elle a contribué à fonder. « On ne naît pas femme : on le devient »[25] a déclaré Beauvoir dans une phrase célèbre du *Deuxième Sexe.* C'est la maxime fondamentale de la critique culturaliste ou constructionniste de l'essentialisme, selon laquelle la féminité est construction culturelle aux services des pouvoirs du patriarcat. L'essentialisme, selon cet argument en promouvant une différence essentielle des femmes enracinée dans le corps, fait le jeu de l'ordre patriarcal qui a

[25]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, p.283

traditionnellement invoqué les différences anatomiques et physiologiques pour légitimer l'absence de pouvoir socio-politique entre les mains des femmes. Si les femmes viennent attendre l'égalité, si elles veulent être dotées du pourvoir intégral du citoyen, les multiples formes de l'exploitation et de l'oppression auxquelles elles sont sujettes, qu'elles soient économiques ou politiques doivent être analysées avec soin et constamment interrogées.

Les arguments essentialistes qui ne prennent pas en compte leur rôle dans la production constituent des freins au progrès. Par ailleurs, la critique linguistique de l'essentialisme de Jacques Lacan s'inspire de ses écrits et séminaires et est promue avec une force particulière par des critiques et des théoriciennes. Ce que représente le socius pour Beauvoir et ses adeptes est représentée pour Lacan et les lacaniens par le langage

L'essentialiste dans cette perspective est un réaliste naïf qui refuse de reconnaître que la perte du référent est la condition de l'entrée de l'homme dans le langage. Le point de vue essentialiste de la femme est véritablement complice de la métaphysique. Souscrire à l'opposition binaire illusion de la présence, de l'Etre, des significations stables et des hommes/femmes, c'est resté prisonnier de la métaphysique, avec ses identités. En outre, Montesquieu s'oppose contre « la raison est contre la nature que les femmes soient maîtresses de maison ». Chez Beauvoir, la subjectivité, comme on là souvent signalé, reproduit-elle tristement les associations les plus traditionnelles : la positivité s'associe avec l'activité tandis que la passivité se voit attribuer, avec la féminité, un signe négatif. En même temps son essentialisme exemplaire travaille à rompre l'association du transcendant et du sexe masculin, en laissant derrière elles la sphère non récupérée et irrécupérable de la contingence pour épouser la sphère publique de l'activité économique. Les femmes aussi peuvent atteindre la transcendance.

A cet effet, le but de Beauvoir est de partager pleinement les privilèges du sujet transcendant. L'altérité dans sa vision est un pur négatif. De même, même si définir la femme, « c'est nécessairement l'essentialiser », elle suppose que ce n'est pas pour autant l'une des raisons qui pourrait la catégoriser ainsi dans la société. Basés sur une vision essentialiste, les rapports sociaux de sexe alimentent la ségrégation entre masculin et féminin, autant qu'ils entretiennent de façon perpétuelle la domination de l'homme sur la femme, domination que décrit ironiquement Simone de Beauvoir à travers l'étiquette péjorative de « *Deuxième sexe* » implicitement attribuée à la femme. Cette vision polémique du rapport à l'altérité essentiellement sexiste, aboutit à des dérapages du rapport à l'autre. Ainsi, Benoîte Groult affirme en ces termes : Le sexisme est plus profond et plus endémique encore que le racisme.

L'argumentation de Beauvoir pour comparer la situation de la femme à la dialectique de l'esclave et du maître fut empruntée à Hégel. Mais contrairement à l'esclave, la femme ne demande pas de reconnaissance. Selon elle, la participation de la femme au travail est primordiale.

La solution pour sa liberté se trouve dans la réciprocité, l'amitié et la générosité entre les deux sexes. En s'appuyant sur Hégel, elle explique aussi que la femme représente la Vie parce qu'elle est liée à la maternité et l'homme représente « l'Esprit car son corps est différent de celui de la femme et lui permet de dominer la nature » stipulait Eliane Lecarme-Tabone. D'autre part, c'est en s'appuyant sur Marx que Simone de Beauvoir explique la contribution historique et sociale de la femme. En accord avec Marx et Engels, elle explique l'emploi de l'outil dans la vie d'un individu pour montrer que la femme, plus faible physiquement peut utiliser des outils qui lui permettent de travailler. De même, que la contraception peut être utilisée comme un outil pour maîtriser la maternité. Elle s'est basée sur le concept du marxisme sur le travail pour faire la différence entre l'activité de production (travailler) et la reproduction (enfanter). La reproduction n'est qu'une activité animale tandis que le travail est création et formation ; pour la femme, enfanter n'est pas un travail. Simone de Beauvoir a remarqué que les hommes ont toujours dominé le monde, elle, pense que toutes les raisons qu'on a données n'expliquent pas ce fait. Ainsi, elle propose de le faire à travers la philosophie existentielle pour comprendre l'établissement de la hiérarchie des sexes.

Depuis le début de l'histoire de l'homme à chaque fois qu'il a eu deux catégories d'êtres humains ils se sont confrontés et y a eu un abus de souveraineté, d'autant plus que si l'une était privilégiée, elle utilisait ce privilège pour oppresser l'autre. C'est ainsi plus que l'homme a dominé la femme. Simone de Beauvoir développe, elle-aussi, la philosophie existentialiste, dans ses œuvres, notamment dans son essai sur la femme. Elle emploi la notion de transcendance qui s'oppose à l'immanence et ceci fait écho à l'idée de passivité et de l'inessentiel. Le sujet, c'est-à-dire l'homme, fait preuve de transcendance alors que l'objet, la femme, se situe du côté de « l'immanence »[26] terme employé par Eliane Lecarme-Tabone. Selon la formule de Sartre : « L'existence précède l'essence »[27], il met ainsi de la valeur sur « la volonté de dépasser ou même faire éclater les systèmes dans lesquels la pensée prétend fixer la destinée de l'homme »[28].

[26]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, p.153
[27]Jean Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris : Les éditions Ngel, 1970, p.19
[28]Le Magazine littéraire, Avril 1994, P.45

Le fait que l'existence précède l'essence signifie également que « l'homme existe d'abord et se définit après »[29]. Pour Beauvoir, la femme est avant tout un être humain, avant de devenir femme par le biais de la société. Pour Sartre l'existentialisme est « une philosophie optimiste puisque le destin de l'homme est entre ses mains et cette philosophie ne propose que l'espoir dans l'action de l'individu »[30]. Pour Beauvoir, comme pour Sartre, il n'y a pas de '' nature humaine '' l'homme n'a pas d'essence fixe. Ainsi Beauvoir montre que la '' nature féminine'' et « l'éternel féminin », sont des mythes. Les grandes préoccupations de l'existentialisme l'après-guerre sont la solitude absolue, l'homme abandonné par Dieu, constat qui mène à la nécessité pour l'homme de se définir par un projet.

3-1-2 : Critique de l'approche existentialiste

Face aux progrès en matière d'égalité femme-homme, il est parfois tentant d'oublier que le féminisme est toujours confronté à des opposants influents et puissants. Etudié dans cet ouvrage sous le terme statut de la femme, ces adversaires ont réussi dès début à marquer durablement la lutte pour l'égalité. La question définitionnelle est donc une première difficulté pour les auteurs qui considèrent que l'antiféminisme est aussi polymorphique que le féminisme. Bien que chaque contribution apporte un éclairage plus nuancé en fonction de son contexte d'analyse, nous retiendrons que l'antiféminisme est compris de manière générale comme le contre-mouvement de pensée et d'action qui s'oppose au féminisme et aux personnes qui le portent. L'antiféminisme ne s'oppose donc pas aux femmes en tant que telles comme le font les discours sexistes et misogynes, mais seulement aux femmes (et aux hommes) qui se revendiquent du féminisme. Une première distinction apparaît donc puisque l'antiféminisme est plus large que le masculinisme.

La difficulté de l'étude de l'antiféminisme réside dans sa capacité à masquer leurs revendications conservatrices sous couvert de progressisme. Ainsi, certains renversent nos compréhensions habituelles en désignant le féminisme comme dépassé et archaïque, proposant une alternative parfois nommée « post féminisme ». Néanmoins, l'examen minutieux de ces discours offert dans les contributions de l'ouvrage révèle une dimension conservatrice toujours bien présente. Les antiféministes tendent à se présenter comme moins radicales que les féministes, voire comme étant les véritables féministes. Ces dernières seraient allées trop loin et n'accepteraient pas l'idée que l'égalité est déjà là. Cet argument est

[29]Jean Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris : Les éditions Ngel, 1970, p.21
[30]Jean Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris : Les éditions Ngel, 1970, pp.62-63

souvent associé avec une logique néolibérale. Ainsi, l'oppression est individualisée et les femmes sont rendues personnellement responsables des inégalités structurelles. Ainsi, l'habillement de certaines femmes sera stigmatisé afin de justifier le harcèlement sexuel. Pour Héloïse Michaud l'étude des stratégies antiféministes permet également de mettre en lumière les faiblesses des mouvements féministes. Les femmes seraient plus puissantes que les hommes (en politique, dans le foyer, sexuellement, etc.). Les féministes contribueraient à la marchandisation du corps des femmes et elles ne considéreraient pas suffisamment la violence faite aux femmes lorsqu'elle est produite par les femmes elles-mêmes ou par les immigrés. Par ailleurs, Proudhon conçoit que seule l'absence de l'amour en tout et précisément dans le foyer peut réellement donner sens au mariage. Il affirme : « écarter l'amour du mariage est conforme à la loi »[31]. Il s'insurge contre Beauvoir en jugeant inutile l'amour au foyer.

De plus les hommes seraient aussi les victimes de la féminisation, car leur virilité et leur masculinité seraient dévalorisées au profit de l'homme homosexuel. Ainsi, les pères seraient infériorisés lors des divorces pour obtenir la garde de leurs enfants. L'analyse de l'utilisation du concept controversé d'aliénation parentale qui désigne le dénigrement d'un parent par l'autre (souvent la mère sur le père), devant l'enfant au moment de la rupture du couple, au point que ce dernier en vient à détester le parent visé. Les auteurs montrent comment ce concept renforce les revendications antiféministes même lorsqu'il est utilisé par des chercheurs ou des professionnels indépendants des groupes antiféministes. Si l'on commence à connaître les structures des discours masculinistes, la manière dont les féministes luttent contre ces discours et adaptent leurs stratégies est moins connue. Ces opposants repèrent dans leur conclusion trois façons dont les féministes réagissent : ignorer, et se concentrer sur la défense de leur lutte que sur adversaires, réagir de manière ponctuelle ; ou dédier son action à lutter contre les antiféministes, en créant une association de contre-contre-mouvement. L'enjeu est important pour les féministes puisqu'il s'agit de pouvoir déconstruire les discours antiféministes sans que cette déconstruction ne monopolise toutes leurs ressources dans leur lutte pour l'égalité. Ils analysent la façon dont les antiféministes nuisent au travail des féministes. Elle montre que cela se traduit par des difficultés dans le travail d'intervention auprès des femmes, dans leurs alliances avec des partenaires et par une perte de financement.

[31]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome2, p.236

3-2- Perspectives

Depuis la période des années 1970 qui marque un jalon pour le mouvement féministe français, de nombreuses avancées, en particulier politiques ont été faites dans le sens d'une plus grande égalité hommes-femmes. Les mouvements féministes étant parvenus à gagner de nombreuses batailles, la ferveur militante en faveur des hommes s'est donc quelque peu apaisée. Cela dit qu'il est à noter que l'émancipation de la femme devient petitement chose courante. En effet, si les mouvements féministes de la seconde moitié du XX^{è} siècle prenaient plutôt pour objet des questions de droit, les mouvements et débats actuels s'axent davantage sur les questions d'oppression, de sexisme et d'harcèlement de la femme. La place des femmes dans la société (qu'il s'agisse de leur représentation dans la vie publique, de leur intégration dans le monde du travail ou de leur « rôle » social) a profondément évolué, et en passe de progresser encore très sensiblement. Un décompte des femmes présente aujourd'hui au sein de la vie publique un fort pourcentage car le préambule de la constitution proclame le principe selon lequel « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ». De nos jours, plus de la moitié des femmes travaillent dans des domaines tels que la santé, l'entretien, l'assistance maternelle, le secrétariat ou l'administration. On observe un peu partout dans nos services les femmes occuper des postes à divers niveaux.

Outre, la femme a plus de liberté de s'instruire et poursuivre ses études de la maternelle au supérieur. L'inscription des filles constitue une grande préoccupation ou un enjeu majeur pour les dirigeants politico-administratifs dans la mesure où le développement d'une nation ou d'un pays nécessite aussi en partie la présence et la participation des femmes à l'élaboration des lois et à la prise des décisions dans les différents secteurs. De même, la femme peut diriger les plus hauts postes qu'au même titre que l'homme. Elles représentent aujourd'hui des cadres de la fonction publique notamment dans les ressources humaines, la comptabilité et gestion, la gestion d'entreprise, d'encadrement d'équipe…De même « à l'heure qu'il est, sans même parler des paysannes, la majorité des femmes qui travaillent ne s'évadent pas du monde féminin traditionnel ; elles ne reçoivent pas de la société ni de leur mari, l'aide qui leur serait nécessaire pour devenir concrètement les égales de l'homme »[32]. On peut donc comprendre que l'actuel monde a connu un essor favorable par rapport à l'émancipation de la femme. Les femmes ont ce privilège de réussir dans plusieurs domaines

[32]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome2, pp.588-589

comme le travail et les études. Elles ont aussi cette l'attitude de s'exprimer, la chance de choisir leur mari, le droit de pouvoir rêver grand…

Aussi, considérant l'expression : « la femme naît libre et demeure l'égale à l'homme en droits » d'Olympe de Gouge, nous pouvons déjà dire que la question de l'égalité des droits entre hommes et femmes est d'origine purement naturelle. Et d'ailleurs, c'est la cause fondamentale qui poussa ce dernier à une telle affirmation dans l'article 1 de la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne (DDFC). Plus motivées que les garçons, mieux intégrées à la vie scolaire, les femmes sont malgré tout moyennement nombreuses dans les filières prestigieuses. L'éducation pour les femmes et les filles est devenue monnaie courante à l'heure actuelle. L'égalité ne peut en outre se rétablir que lorsque les deux sexes auront des droits juridiquement égaux ; mais cet affranchissement exige la rentrée de tout le sexe féminin dans l'industrie publique. « La femme ne peut être émancipée que lorsqu'elle peut prendre part dans une grande mesure sociale à la production et n'est réclamée par le travail domestique dans une mesure insignifiante. Et cela n'est possible que dans la grande industrie moderne ; qui non seulement sur une grande échelle le travail de la femme mais encore l'exige formellement… »[33].

Et c'est d'ailleurs la principale raison pour laquelle l'UNESCO a lancé un partenariat public privé pour l'éducation des femmes et des filles. Plusieurs droits sont acquis actuellement par les femmes tels que le droit au vote par exemple. La plupart des pays l'ont progressivement reconnu. Au Rwanda par exemple, les femmes sont les plus représentées au parlement. Afin de favoriser leur participation, certains pays ont pris des mesures pour inciter les partis politiques à présenter plus de candidates. La libération pour les femmes dans le récit d'émancipation de Beauvoir, consiste à sortir de la sombre grotte de l'immanence pour aller « dans la lumière de la transcendance ». Cette libération aussi ne signifiera pas pour elle, une perte totale de différence entre l'homme et la femme, car tout le poids de l'argumentation qui précède milite contre la théorisation d'une différence positive et contre l'enracinement de la différence puisque le corps et le social ont été disqualifiés comme lieux d'une différence sexuelle significative. Toujours dans le but de promouvoir l'émancipation des femmes, le philosophe Condorcet veut que : « les femmes accèdent à la vie politique. Il les considère comme les égales de l'homme et les défend contre les attaques classiques. »

Quoi qu'on dise de nos jours, les termes tels l'égalité, l'équité et la parité entre hommes-femmes sont d'actualité un peu partout dans le monde. Pour ce fait, Elisabeth Badinter déclare

[33]Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, Paris : Gallimard, tome1, pp.100-101

solennellement : « Malgré les revendications différentialistes actuelles, nous allons avec constance vers un modèle de ressemblance. Tous les hommes ne sont pas ambitieux, toutes les femmes ne sont pas des battantes. A peu de chose près, l'un est l'autre… ». Ainsi, l'égalité des genres ou l'égalité entre hommes et femmes « recouvre la notion selon laquelle tous les êtres humains, hommes et femmes sont libres de développer leurs attitudes personnelles et de faire leurs propres choix, sans qu'ils ne soient bridés par les stéréotypes, la division rigide des rôles et les préjugés »[25].Ce qui signifie que les comportements, les aspirations et les besoins différents des hommes et les femmes sont de manière égale, pris en compte, valorisés et encouragés. Cela ne signifie pas que les hommes et les femmes doivent devenir identiques, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne dépendront plus du fait d'être né de l'un ou l'autre sexe. Concrètement parlant, l'égalité signifie assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes chances, droits, occasions de choisir, conditions matérielles ; par exemple, même accès aux soins médicaux, partage des ressources économiques même participation à l'exercice du pouvoir politique, à la fonction publique... Tout en respectant leurs spécificités.

L'objectif d'égalité suppose donc la mise en œuvre de politiques en faveur de « l'égalité des chances » entre les femmes et les hommes. Cette égalité doit permettre aux femmes et aux hommes de bénéficier des mêmes conditions pour avoir un accès égal aux mêmes ressources (vie quotidienne, familiale, marché de l'emploi, responsabilités politiques, administratives…) Par exemple, l'égalité professionnelle permet aux femmes et aux hommes d'avoir les mêmes droits et avantages en matière d'accès à l'emploi, d'accès à la formation personnelle, de qualification, de promotion et de condition de travail. Ainsi, l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes est obligatoire ; un même travail ou un travail de valeur égale. L'équité des genres étant un traitement impartial doit être accordée aux hommes et aux femmes en fonction de leurs besoins respectifs. Ce traitement peut être différent ou identique, mais il doit être équivalent, en termes de droits, d'avantages, d'obligations et de possibilité. Elle vise à corriger des inégalités de départ pour arriver à l'équivalence des chances ou opportunités entre femmes et hommes en tenant compte de leurs besoins et intérêts spécifiques. Pour des raisons historiques, sociales ou biologiques, ces besoins et intérêts peuvent s'exprimer de façon différente. La notion d'équité est une notion de la justice naturelle dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun. On parle donc d'une conception de la justice naturelle qui n'existe pas dans les lois en vigueur.

L'équité appliquée exige qu'on traite de la même manière celles ou ceux qui sont semblables. C'est au nom de l'équité qu'on observe la parité entre femmes-hommes. La parité signifie que

chaque sexe est représenté à égalité. C'est un instrument au service de l'égalité. Elle est souvent une condition nécessaire de l'égalité, mais non suffisante. Ainsi, une assemblée peut être paritaire, mais si les hommes occupent toutes les fonctions de décision et les femmes celles d'exécution, elle ne sera l'égalitaire. Il y a des pays qui proposent une parité femmes-hommes, c'est-à-dire une représentation numérale égale de 50%, estimant qu'il existe dans la nation un groupe de femmes et un groupe hommes. On parle ainsi de « démocratie paritaire » d'après le Conseil de l'Europe sur les Droits de la femme en 1989.

Depuis plusieurs années, l'image de la femme moderne est celle d'une femme qui mène de front vie privée et carrière professionnelle réussies. Mais être une ''superwoman'' est loin d'être une évidence**.** Car à travers cette image de la femme qui réussit tout, sont véhiculées des exigences de plus en plus difficiles à remplir par la femme. Le droit à l'éducation est reconnu dans le pacte international relatif aux droit économiques, sociaux et culturels (art. 13), dans la convention relative aux droit (art. 28), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (art. 10) et dans la convention relative aux droits des personnes handicapées (art. 24). Outre qu'il prévoit la non-discrimination dans l'exercice du droit à l'éducation et la gratuité de l'enseignement primaire, le droit des droits de l'homme demande aussi aux Etats de remédier aux obstacles particuliers que rencontrent les femmes et les jeunes filles pour accéder à l'éducation (mariage précoces, grossesses, travail des enfants, violence, etc.). Les besoins des filles souffrant de formes multiples de discrimination par exemple, les jeunes filles handicapées, issues de zones pauvres ou rurales ou appartenant à des minorités doivent aussi être pris en compte. Quant au penseur Emma Watson, elle stipule que : « Les hommes et les femmes devraient avoir tous deux le droit d'être sensibles. Les hommes et les femmes devraient avoir tous deux le droit d'être forts. Il est temps de considérer le genre comme un spectre et non plus comme deux idéaux opposés ». Pour garantir une éducation de qualité, il faut non seulement des moyens financiers mais aussi des campagnes continues de sensibilisations sur l'importance de l'éducation des filles. Le droit à l'égalité hommes-femmes dans le mariage et la vie familiale est lui aussi reconnu dans divers instruments en matière de droits de l'homme, notamment dans la Déclaration universelle, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la convention sur la nationalité de la femme mariée et la convention sur le consentement au mariage, l'âge minimum du mariage et l'enregistrement des mariages.

Les femmes sont néanmoins désavantagées par rapport aux hommes en ce qui concerne les droits relatifs ou domaines privés. Dans bien des pays, elles sont forcées de se marier, elles ne jouissent pas des mêmes droits en matière de tutelle et d'adoption, elles ne sont pas autorisées à transmettre leur nationalité à leurs enfants ou à leur mari et n'ont pas la même capacité juridique. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes requiert des Etats parties qu'ils prennent « toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans toutes les questions découlant du mariage et dans les rapport familiaux »[34]. Cela comprend : le même droit de contracter mariage de son libre et plein consentement, de choisir librement son conjoint, les mêmes droits et responsabilités au cours du mariage et lors de sa dissolution et en tant que parents, ainsi les mêmes droits en tant que mari et femme, y compris en ce qui concerne le choix le choix du nom de famille, d'une profession et d'une occupation. Les droits relatifs à l'accès à la propriété et à la santé procréative, qui seront examinés ultérieurement sont aussi couverts par cette disposition.

[34] Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies sur les Droits de l'Homme (HCDH), Art 17/23

CONCLUSION

L'histoire des femmes est d'abord celle de la mise en place de leur répression. C'est pourquoi cette dernière ne commence à émerger que depuis que les féministes se sont engagées dans leurs mouvements de luttes. L'objectif de notre recherche est de montrer la nécessité d'un rapport entre l'homme et la femme deux individus égaux en droits et soumis aux mêmes obligations afin de garantir leurs bonnes collaborations et ensuite de promouvoir un monde de paix et de cohésion. La femme a toujours été traitée de servante pour son mari. On dit que la femme doit rester au foyer et s'occuper des enfants et tâches ménagères. Mais tout a évolué aujourd'hui au point où elle passe désormais de la femme au foyer à la femme de la ville, c'est-à-dire femme intellectuelle, au travail et responsable de son foyer ; il s'agit d'une représentation de la position de la femme dans une société. L'émancipation de la femme dans la société moderne est le fruit du développement de la mentalité des sociétés. Le travail des femmes au détriment des conditions de vie de celles-ci qui se retrouvent d'emblée au four et au moulin favorise le développement de la société. Le travail pour la femme est un moyen de s'émanciper des domaines familial et domestique. La femme est de nos jours de sortir de chez elle pour aller au service, travailler : c'est un signe de la modernité et du développement.

Nous devons savoir ainsi sans doute qu'un véritable développement nécessite la prise en compte ou plutôt la valorisation de la gente féminine. Autrement dit, pour une évolution sociétale, les femmes doivent être considérées et représentées dans les diverses instances de décisions. La lutte pour le développement exige que soient pris en compte non seulement des acteurs sociaux mais aussi la mobilisation des femmes dans une seule et même dynamique culturelle et socio-économique. Dynamique culturelle et socio-économique qui n'exclut pas non plus les différences, si jamais elles devaient s'imposer. C'est, nous semble-t-il, à cette condition que la synergie en vue du développement peut s'avérer fructueuse.

Notons que cette fameuse égalité de l'homme et de la femme de Beauvoir a suscité autant de réactions et fait l'objet d'une controverse inédite, surtout à cause de son statut anthologique qui assigne désormais à la femme le droit de parité et le même statut que l'homme quelque soit le plan. Cette théorie de Simone dans le rang des religieux n'a laissé aucun regard indifférent. Ils estiment et confirment cette entreprise de nature à compromettre le plan de Dieu pour l'humanité et zapper tout ce que Dieu a eu le temps d'établir comme principe de vie. Mais notons enfin que la nécessité et le secret pour Beauvoir à engager une lutte pareille, une telle entreprise aussi lourde ne serait-ce que pour fonder un monde de

dignité, de paix, de liberté, d'égalité où les relations d'hommes et femmes seraient interactives et interdépendantes afin de permettre un développement intégral et véritable. Aussi, l'épanouissement réel de tous sans brimade des droits et principes de vie des uns et des autres. Il est également de notifier au passage qu'avec les différentes réformes opérées dans le monde féminin, la femme, de nos jours est vraiment capable et apte à triompher dans plusieurs secteurs que l'homme.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrage spécifique :

De BEAUVOIR Simone, *Le Deuxième Sexe*, Tomes 1 et2(1949), Paris, Gallimard, 2004

Ouvrages généraux :

De BEAUVOIR Simone, *La force de l'âge* (1960), Paris, Gallimard.

De BEAUVOIR Simone, *La femme rompue* (1967), Paris, Gallimard.

Autres ouvrages :

La Voix des Jeunes. UNICEF-Juin 2006.

Le Magazine Littéraire,, Avril 1994, p.45.

MOLIERE, *l'Ecole des femmes*, Gaillimard, Paris, 1965.

MOLIERE, *Les femmes savantes*, Gaillimard, Paris.

NATIONS UNIES, Droits de l'Homme, p.35 recommandation n°28.

Rapport du Haut-Commissariat des Nartions Unies sur les Droits de l'Homme (HCDH)

SATRE Jean-Paul, *L'existentialisme est un humanisme,* Paris, Gallimard.

VOLTAIRE, Carnets, Besterman, Tome 2.

Table des matières

SOMMAIRE....2
REMERCIEMENTS....4
Résumé....5
Abstract....5
INTRODUCTION....6
Chapitre 1 : Généralités sur la conception essentialiste de la femme....8
1-1 : Aperçu sur la femme....8
1-2: Inégalités entre hommes et femmes....9
1-3 : La femme sur le marché du travail....13
Chapitre2 : Approche existentialiste de la femme....16
2-1 : Dans le domaine social....16
2-1-1 : La famille.....16
2-1-2 : L'éducation....17
2-1-3 : Le Foyer conjugal....23
2-2 : Dans le domaine public....25
2-2-1 : La vie professionnelle....25
2-2-2 : La vie politique....31
Chapitre3 : Approches critiques perspectives....37
3-1 : Approches critiques....37
3-1-1 : Critique de l'approche essentialiste....37
3-1-2 : Critique de l'approche existentialiste....40
CONCLUSION....47
REFFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES....49
Table des matières....50